



Le portrait du Journal du Palais

Un chef d'entreprise très épice

Si c'est au Brésil que Carlos Liguori a tout appris, c'est en France qu'il utilise dorénavant ses connaissances des saveurs et des arômes. Avec sa « Brigade des épices », il met ses recettes au service des cuisines des professionnels, des industriels comme des particuliers. *Page 24*

2024 : bonne année pour la moutarde ?

Les premières moissons de moutarde en Bourgogne augurent d'une récolte prometteuse en hausse de 30 % par rapport à l'année dernière et ce malgré un printemps très humide et une météo toujours capricieuse. *Page 4*

Crossject soutenu par France 2030

Les 6,9 M€ du dispositif « i-demo » du plan France 2030 seront majoritairement utilisés pour booster la production de Zeneo adrénaline. *Page 6*

7 pages d'annonces légales

Lire les pages 11 à 17

BIVB : de nécessaires évolutions

Assemblée Générale

C. Renouvellement de la convention avec La Place Financière Bourgogne Franche-Comté

Manoël BOUCHET, Président Délégué de la Commission Marché & Développement

Gilles CURTIT, Président de la Place Financière Bourgogne Franche-Comté



L'assemblée générale 2024 du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) a révélé les inquiétudes de la filière et les transformations nécessaires à la pérennité de son dynamisme. Fort d'une situation

financière saine malgré un résultat déficitaire, s'appuyant sur les excellentes récoltes 2022 et 2023 - qui généreront 13,486 M€ de cotisations, soit 72% des 18,658 M€ de recettes de l'exercice 2024-2025 - le BIVB a pu mus-

cler la part réservée à la R&D ; de manière plus générale, sa feuille de route 2025 fait apparaître plusieurs axes en lien avec les mutations de la filière confrontée au changement climatique, à la résistance des maladies du matériel végétal,

aux maladies émergentes, au cadre réglementaire quant aux substances actives de traitement... « Une œnologie à réinventer », résume un expert du BIVB.

Page 3

La BA 102 transférée au SMADL

Le 17 juillet 2024 a vu la signature du transfert de propriété de l'ancienne base aérienne Dijon-Longvic entre l'État et le Syndicat mixte de l'aéroport Dijon-Longvic (SMADL). En l'espèce, 325 hectares de terrains et bâtiments, dont le découpage a été défini au terme de discussions avec l'école de gendarmerie voisine (qui mobilise 130 hectares de l'emprise de l'ex-BA 102), le ministère

des Armées qui possède encore sur site des activités liées à la logistique et aux archives et réserves, ainsi que les ministères de l'Intérieur, des Finances et de la Transition écologique. L'épilogue d'un processus débuté en 2014, marqué aussi par la dissolution de la base aérienne en 2016. Le site est appelé à renforcer son rôle de pôle d'attractivité économique. *Page 8*

Un été en France : Raymond Depardon à Rennes. *Page 21*



Dans cette période où il faut réfléchir à son avenir la franchise est peut être la solution !

Que vous souhaitiez
CRÉER VOTRE RÉSEAU DE FRANCHISE et **DEVENIR FRANCHISEUR**
OU
MONTER VOTRE PROJET D'ENTREPRISE et **DEVENIR FRANCHISÉ**

vous allez découvrir **UN NOUVEAU MÉTIER** :
• de **franchiseur** si vous développez votre réseau d'indépendants
ou
• d'**entrepreneur franchisé** si vous souhaitez rejoindre une enseigne du marché.

Chaque rôle demande de la vigilance pour assurer sa réussite !

Informez-vous :
CM Franchise Conseil
caroline@cmfranchise.com
06 08 842 607

R 28302 - 4925 - 2€



Une équipe de professionnels à votre service depuis plus de 20 ans



Transaction



Gestion



Promotion

6, boulevard Clemenceau - 21000 DIJON - 03.80.73.90.90
noeva@noevaimmobilier.com - www.noevaimmobilier.com

« L'OFFRE DU MOMENT »
by NOEVA IMMOBILIER

DIJON
PLACE DU 30 OCTOBRE

A LOUER

BUREAUX
COMMERCIAUX

355 m² env.



À LA UNE

L. Delaunay (BIVB) : « Pas de révolution, mais des évolutions »

Bourgogne. L'assemblée générale 2024 du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB), malgré l'assurance d'une situation financière saine, a révélé les inquiétudes de la filière et les mutations nécessaires à la pérennité de son dynamisme.



C'est devant une audience clairsemée que le triumvirat à la tête du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) - Laurent Delaunay président, François Labet, président délégué et Sylvain Naulin, directeur général - a déroulé l'ordre du jour de cette assemblée générale 2024 de l'interprofession, jeudi 3 juillet au Palais des congrès de Beaune. Clairsemée et pour cause : de nombreux vigneronns avaient profité du soleil pour traiter leurs parcelles.

Le mildiou attaque en effet les ceps bourguignons à des niveaux de pression dont étaient davantage coutumiers les vignobles plus océaniques, un phénomène amplifié cette année du fait d'une météo combinant humidité et chaleur, favorable à la propagation de ce pseudo-champignon. Les vignerons attendent donc des « fenêtres de tir » entre deux averses pour effectuer les traitements autorisés, à base de cuivre et de soufre, lessivés par les pluies. Coûteux en temps comme en argent, « ces traitements classiques sont à la peine », admet Sylvain Naulin, joint quelques jours après l'assemblée générale. Les professionnels sont relativement inquiets, particulièrement dans le vignoble icaunais.

MUSCLER LA R&D...

Fort d'une situation financière saine malgré un résultat déficitaire, s'appuyant sur les excellentes récoltes 2022 et 2023 - qui généreront 13,486 M€ de cotisations, soit 72% des 18,658 M€ de recettes de l'exercice 2024-2025 - le BIVB a pu muscler la part réservée à la R&D ; de manière plus générale, sa feuille de route 2025 fait apparaître plusieurs axes en lien avec les mutations de la filière confrontée au changement climatique, à la résistance des maladies du matériel végétal, aux maladies émergentes, au cadre réglementaire quant aux substances actives de traitement... « Une œnologie à réinventer », résume un expert du BIVB. Les projets R&D représentent 1,033 M€, soit 50% du budget dédié aux « actions techniques et qualité 2024-2025 », 25% (524.000 €) étant consacrés aux observatoires des vignobles et des vins.

Cela fait en effet des années que la profession s'arme pour assumer les nécessaires mutations du secteur. La recherche travaille dans plusieurs directions : d'une part, sur la sélection de variétés plus résistantes, « *mais pas encore autorisées dans l'appellation* », rappelle Sylvain Naulin ; d'autre part, sur des itinéraires techniques alternatifs de biocontrôle des maladies. De son côté, le BIVB cofinance avec ses homologues en Champagne et Beaujolais le projet Qanopee (QuArt Nord-Est Prémultiplication collective), qui a pour but la production en serres confinées bioclimatiques de greffons et porte-greffes, garantis indemnes de virus responsables du dépérissement des ceps. « *Les premiers plants seront livrés aux pépiniéristes en 2026, proposés au marché l'année suivante*, détaille le directeur du BIVB. *Et les premiers raisins issus de Qanopée récoltés en 2030* ». « *Pas de révolution, mais des évolutions* », rassure Laurent Delaunay, qui pointe également d'autres ajustements et évolutions à venir : « *il ne peut y avoir de pilotage sans un travail sur nos pratiques contractuelles* », incitant notamment à « *utiliser la loi Egalim plutôt que la subir* » (celle-ci protège notamment les vignerons contre les prix abusivement bas pratiqués par certains négociants, ndlr), évoquant à propos de la Bourgogne « *un îlot de prospérité* » dans un marché du vin morose.

... ET LA COMMUNICATION

Déjà peu riant, l'horizon s'assombrit en effet lorsqu'on prend en compte les données de la consommation, ou plutôt de la déconsommation du vin, en baisse continue depuis plusieurs décennies pour s'établir à environ 35 litres par personne et par an. Une désaffection qui se révèle notamment dans la tranche d'âge 25-39 ans - à titre d'exemple, 80% des vins de Bourgogne sont en effet dégustés par des consommateurs de plus de 50 ans, à CSP +. Pour fidéliser ces derniers et séduire les millénials qui boudent le vin, le BIVB a décidé d'une offensive de communication grand public à la hauteur de 1,5 M€ (et 500.000 € pour le Chablis) dont une part très importante sera dédiée à la communication digitale (achats d'espaces publicitaires en ligne, sponsoring de contenus sur les réseaux sociaux,



Les représentants de la Banque de France, de Bpifrance, de la Banque des territoires, du Crédit agricole Champagne-Bourgogne, de la Banque populaire BFC, de la Caisse d'épargne BFC, de la Banque postale, de la Société générale et des professionnels du Chiffre étaient présents autour de Laurent Delaunay et François Labet pour la signature de convention entre le BIVB et la Place financière de BFC. Crédit : JDP.

partenariat avec des influenceurs), l'autre outil essentiel de communication à la fois scientifique et grand public étant évidemment constitué par les Cités des climats et des vins de Bourgogne auxquelles le BIVB apporte un financement non négligeable (1,132 M€, soit 8% de ses dépenses de l'exercice 2024-25) sans obérer ses comptes.

ACCULTURER LES BANQUES

L'assemblée générale du BIVB a enfin été l'occasion de signer le renouvellement de la convention avec La Place Financière Bourgogne Franche-Comté. Son objectif : aider les banquiers à mieux comprendre les enjeux de la filière pour leur permettre de flécher efficacement leurs propositions, notamment les « *mobiliser sur le sujet essentiel de la complantation, avec des produits financiers adaptés aux cycles de la filière sur des durées de franchises de remboursement et d'amortissement plus longues. C'est l'occasion de nous mobiliser collectivement sur ce sujet qui est à l'amont et qui est essentiel pour notre filière* », ainsi que l'a expliqué Manoël Bouchet, vice-président de la Commission marchés & développement du BIVB.

Emmanuelle de Jesus

Ambition bas carbone

Le BIVB - et globalement le secteur viticole - s'est depuis des années saisi de la problématique de l'impact environnemental de l'activité. Décarboner la viticulture est l'ambition du BIVB au travers de son Plan objectif climat. L'un des volets d'action les plus emblématiques concerne l'emballage et notamment la bouteille qui représente 31% de émissions totales de CO₂ du secteur. Ces six dernières années, les flacons bourguignons ont été allégés de 50 gr (plus de 75 % des bouteilles de vins tranquilles de Bourgogne pèsent moins de 600 gr selon le BIVB) alors que l'objectif est de parvenir à - 150 gr par bouteille soit à terme, l'économie de 23.000 tonnes de CO₂ ; le matériau (verre vierge ou calcin, c'est-à-dire du verre recyclé) et l'énergie utilisés pour produire et transporter les bouteilles étant à cet égard d'autres leviers à activer pour rendre la filière plus vertueuse. An-



Réduire le poids de bouteilles de Bourgogne est un des axes de décarbonation du secteur. Crédit : JDP.

mée par Christian Vanier, chef de projet Plan objectif climat, plusieurs professionnels engagés dans la démarche sont venus témoigner de leurs actions lors de cette assemblée générale : citons Hélène Sarkis, gérante et régisseuse du Domaine Joblot (Givry) ; Charles Lambolley, directeur communication et marketing des coopératives Vignerons des Terres Secrètes et Nuiton-Beaunoy ; Matthieu Manganot, directeur technique de la Maison Albert Bichot ainsi que les verriers Verralia (Lyon) et Verrerie Château (Montagny-les-Beaune).

ENTREPRISES

2024 : vers une bonne année pour la moutarde en Bourgogne

Côte-d'Or. Démarrées il y a un peu plus d'une semaine, les premières moissons de moutarde en Bourgogne augurent d'une récolte prometteuse en hausse de 30 % par rapport à l'année dernière et ce malgré un printemps très humide et une météo toujours capricieuse.



La moisson de la graine de moutarde a commencé, il y a un peu plus d'une semaine en Côte-d'Or. Selon Damine Baumont, président de l'Association des moutardes de Bourgogne les rendements devraient être de 30 % supérieurs à l'année dernière. Crédit : JDP.



Agriculteur à Barges (21), producteur de moutarde en bio et également vice-président de l'Association des producteurs de graines de moutarde de Bourgogne (APGMB) et président de l'Association des moutardes de Bourgogne (AMB), Damien Baumont a le sourire : la récolte de moutarde en Côte-d'Or s'annonce sous de meilleurs auspices que les années précédentes. « Pour le moment, nous sommes sur une moyenne de 1,5 t/ha, ce qui représente près de 30 % de mieux que l'année dernière. Il faut toutefois rester prudent car ce n'est encore que le début dans la plaine et, bien souvent, c'est dans ces terrains qu'on fait les plus beaux rendements. Néanmoins, je pense que cette année nous devrions pouvoir honorer la commande de

12.000 tonnes de graines de moutarde faite par les industriels. Ce n'était pas le cas ces trois dernières années, où nous avons été très juste. Si nous sommes en progression cette année, c'est que nous avons eu la chance d'avoir une période de soleil, certes, d'à peine dix jours, en juin mais qui a permis d'obtenir une floraison complète, avec des fleurs bien jaunes, ce que nous n'avions pas vu depuis longtemps ».

UNE FILIÈRE QUI SE RECONSTRUIT...

Après avoir presque disparu au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la culture de la moutarde en Bourgogne a connu un tournant décisif grâce à l'intervention de l'AMB et de l'APGMB en 1992 et au lancement du projet de relance de la production de ce condiment en Bourgogne. Cette dynamique s'est accompagnée de nouvelles

pratiques agricoles notamment en bio, d'une recherche de nouvelles variétés de graines mieux résistantes aux aléas climatiques portée par AgroSup Dijon, ainsi que par l'obtention de l'Indication géographique protégée (IGP) « Moutarde de Bourgogne » pour laquelle les transformateurs locaux ont répondu présents, à l'image de Fallot qui fait du 100 % Bourgogne ou de Reine de Dijon qui propose depuis avril, en plus de la recette classique, une à l'ancienne sous IGP moutarde de Bourgogne. « Nous sommes ainsi passés, en plus de 30 ans d'une surface nationale moribonde de 2.000 ha à 11.000 ha aujourd'hui, dont 7.000 en Côte-d'Or. Le reste provient du Jura, de l'Aisne et de la Seine-et-Marne (environ 1.000 ha). Côté producteurs nous sommes 600 en 2024, dont 150 en Côte-d'Or », se félicite Damien Baumont même s'il affiche une certaine déception

à l'endroit de l'IGP : « ce label ne représente que 1.000 tonnes de commande de la part des industriels, qui font plutôt le choix du Made in France à l'image du géant Unilever Amora Maille. Nos surfaces en local sont encore trop limitées et cela représente trop de risque en cas de chute de rendement ». « Il y a un vrai potentiel, défend Noëlle Muller, responsable marketing chez Reine de Dijon. C'est à nous d'éduquer le consommateur. Il y a deux ans 25 % de nos grains de moutarde provenaient de producteurs bourguignons. On est passé à 35 % cette année, et on espère atteindre les 50 % l'an prochain ».

MAIS QUI RESTE FRAGILE

Si Damien Baumont s'accorde à dire que l'activité moutarde est plutôt rémunératrice - notamment parce que les producteurs ont réussi à s'accorder sur des prix à la tonne fixés avant

l'ensemencement et bloqués à 1.500 € la tonne en conventionnel et 3.500 € en bio pour 2024 et 2025 - il modère toutefois ses propos, rappelant que « la moutarde reste une plante fragile et avec le changement climatique, les rendements sont de plus en plus aléatoires. La mise en place de nouvelles variétés plus résistantes devrait apporter une réponse, mais le travail des chercheurs s'entend sur le temps long : il faut en moyenne dix ans pour qu'une nouvelle espèce entre dans le process industriel. De plus, en Bourgogne nous avons également une pression forte au niveau des insectes ravageurs et des moyens de lutte phytosanitaire qui ne cesse de se réduire. La production de moutarde se décale ainsi vers le Nord de la France où ce type de nuisance est plus faible ».

Frédéric Chevalier

France. Résultats de l'enquête IPSOS/CESI (école d'ingénieurs) menée auprès de 1.000 jeunes et 405 chefs d'entreprise : les attentes professionnelles de la génération Z (jeunes âgés de 18 à 28 ans) et des dirigeants pas exactement au diapason...

Gen Z et dirigeants, le difficile dialogue...

L'école d'ingénieurs Cesi et Ipsos ont lancé une enquête auprès de 1.000 jeunes et 405 chefs d'entreprise dans le but de mieux comprendre les attentes professionnelles de la génération Z (âgés de 18 à 28 ans) et des dirigeants d'entreprise. Résultats : des divergences significatives se révèlent dans les perceptions et attentes entre ces deux populations.

Ainsi, les dirigeants d'entreprise font part de réelles difficultés à comprendre la Gen Z : 86% la perçoivent comme « différente » de la génération d'avant. Près de la moitié (49%) juge difficile de les faire évoluer dans le monde de l'entreprise, car ils estiment que les moins de 30 ans sont moins investis que leurs aînés au travail (57% le pensent), moins fidèles à l'entreprise (72%) et moins respectueuse de la hiérarchie (53%). Vue comme moins investie, la Gen Z est logiquement considérée par les chefs d'entreprise comme moins prête que ses aînés à sacrifier



Le rapport au travail et à l'entreprise n'est pas le même entre la génération des chefs d'entreprise et ceux qui entrent dans la vie active. Mais l'enquête révèle aussi une forte implication des jeunes dès lors qu'ils trouvent une entreprise à la hauteur de leurs attentes. Crédit : Freepik.

son équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle au profit du travail : 77% des chefs d'entreprise pensent que la Gen Z est moins prête que ses aînés à faire des heures supplémentaires non payées ou à travailler plus en cas de pic d'activité sans contrepartie financière. Ainsi, l'avis des dirigeants sur l'arrivée de cette génération dans le monde du travail est partagé : si 40% pensent qu'elle va améliorer

l'organisation du travail, 32% jugent que l'arrivée de la Gen Z va plutôt la dégrader l'organisation du travail.

RECRUTEMENT COMPLIQUÉ

Cette difficulté à comprendre la Gen Z s'accompagne de problèmes de recrutement. La majorité des dirigeants s'estime confrontée à des difficultés pour recruter et fidéliser des jeunes salariés, particulièrement en

termes de rémunération : 58% des chefs d'entreprise rencontrent des difficultés pour proposer des rémunérations jugées attractives par les jeunes.

ÉQUILIBRE PRO/PERSO

En miroir, les jeunes âgés de 18 à 28 ans témoignent au contraire d'une volonté de s'investir dans le monde du travail : 84% d'entre eux disent avoir le « goût du travail », jugé comme la chose la plus importante pour réussir sa vie professionnelle (58%), devant les relations et le réseau (46%), le courage (46%) et les diplômes (44%). 73% des 18-28 ans se disent d'ailleurs prêts à réaliser parfois des tâches qui ne sont pas dans leur fiche de poste et 60% à assumer des responsabilités qui ne font pas partie de leur poste. 91% d'entre eux estiment qu'avoir un travail que l'on apprécie est une condition essentielle pour être heureux et 85% que réussir sa vie professionnelle est un objectif essentiel. Dans ce contexte, quatre jeunes sur dix seraient prêts à quitter leur emploi si ce dernier n'est pas source d'épa-

nouissement. Cette aspiration à la réussite professionnelle va de pair avec un souhait de travailler en entreprise : 80% des 18-28 ans auraient envie de travailler dans une entreprise de taille moyenne et 76% dans une TPE/PME loin devant la fonction publique (59%) et les associations (59%). La majorité des jeunes âgés de 18 à 28 ans sont confiants quant à leur insertion professionnelle dans le monde du travail (79%). Cette confiance grandit lorsque la Gen Z est en entreprise : si 75% des étudiants se disent confiants à propos de leur insertion professionnelle, ils sont 81% chez les jeunes actifs.

L'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée et la rémunération sont des critères de choix importants pour rejoindre un poste parmi les 18-28 ans. Ainsi, si la Gen Z se dit attachée aux critères traditionnels (équilibre, rémunération, intérêt), les facteurs d'autonomisation sont des critères importants dans le choix d'un poste. Toutefois, l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle reste le

premier critère pour choisir de rejoindre une entreprise, 80% des 18-28 ans estimant que c'est primordial ou important, suivi de l'ambiance de travail (80%). La Gen Z ne se dit pas prête à « sacrifier » son temps à l'entreprise. 44% se déclarent néanmoins prêts à faire parfois des heures supplémentaires qui ne sont pas payées.

LES VALEURS, ESSENTIELLES

En plus des conditions d'emploi, les 18-28 ans montrent très attentifs à la RSE. 74% déclarent que le fait que les valeurs de l'entreprise soient en accord avec les leurs est « important » ou « primordial », notamment par l'aspect environnemental (64% des sondés). Globalement (62%), les jeunes attendent de leur entreprise qu'elle contribue au changement. Pour obtenir l'implication des entreprises en matière sociale ou environnementale, près de deux jeunes sur cinq estiment qu'il vaut mieux refuser de travailler pour elles.

Emmanuelle de Jesus

ANNONCES IMMOBILIÈRES

TRANSACTION DROIT AU BAIL
GESTION COMMERCES RÉSEAU
ANNONCES IMMOBILIÈRES
GUIDE VENTE LOCAUX BIENS LOCATION
COMMERCIAUX
BUREAUX ENTREPRISES

**OPTIMISEZ L'IMPACT
DE VOS ANNONCES IMMOBILIÈRES !**

- Lectorat ciblé
- Visibilité récurrente
- Diffusion régionale
- Tarifs attractifs...

Fabrice GUILBERT
03 80 68 23 68
06 17 64 10 57
regiepublicitaire.jdp@
legalnet.org

le Journal du Palais
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Notre force, créer du lien.

SELAS LANCELIN & LAMBERT - Avocats -
4 rue Docteur Maret - 21000 DIJON - TEL : 03.80.67.20.84

**À VENDRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
LE MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2024 À 10 H 30**

à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON
13 Boulevard Clemenceau à 21000 DIJON

**ENCHÈRES OBLIGATOIREMENT PAR MINISTÈRE D'AVOCAT
INSCRIT AU BARREAU DE DIJON**

Commune de **BOURBERAIN (21610)**
4 Route de Fontaine Française

Un ensemble immobilier cadastré section E n° 1257 d'une superficie de 02a 89ca et section E n° 1323 d'une superficie de 45ca. Il s'agit d'une maison d'habitation se composant au rez-de-chaussée : cuisine, cellier, salon, séjour, à l'étage : trois chambres, salle de bains, wc. Jardin à l'arrière.

**MISE À PRIX : SOIXANTE DIX MILLE EUROS
(70 000.00 €)**

L'immeuble étant vendu occupé, l'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de cette occupation et de l'éviction éventuelle des occupants.

Visite : Jeudi 22 août 2024 à 14h00 par la SELARL AD LITEM SOULARD de FOURNOUX, Commissaires de justice à DIJON.

Pour tous renseignements :

- s'adresser uniquement le matin : au Secrétariat Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Dijon où se trouve déposé le cahier des conditions de la vente qui peut y être consulté, après prise de rendez-vous préalable auprès de Madame la Greffière (03.80.70.46.94)
- s'adresser à la SELAS LANCELIN & LAMBERT : 03.80.67.20.84
- consulter le site internet : <https://avoventes.fr>

Côte-d'Or. Les 6,9 M€ du dispositif « i-demo » du plan France 2030 seront majoritairement utilisés pour booster la production de Zeneo adrénaline. Les AMM pour l'Europe et les États-Unis seront déposées en 2026 par la société pharmaceutique dijonnaise.

Crossject soutenu par France 2030

Dijon La société pharmaceutique Crossject annonce avoir obtenu un financement public de 6,9 M€ dans le cadre de l'appel à projets « i-Démo » du plan France 2030 opéré par Bpifrance pour le compte de l'État concernant prioritairement le développement de son produit Zeneo adrénaline. Le projet, qui s'étend jusqu'à 2026, se compose à 60% de subventions (avances remboursables pour le reliquat), avec un premier versement prévu dans les prochaines semaines pour un montant de 1,7 M, un jalon de développement de 4 M€ d'euros en août 2025 et le solde à la fin du projet en 2026. Le produit pourrait générer des ventes cumulées d'environ 1Md€ d'ici 2032 pour Crossject et ses distributeurs, contribuer à la création de plus de 160 emplois sur la période 2024-2032 et soutenir les actions de Crossject pour réduire l'empreinte carbone de Zeneo



Patrick Alexandre, fondateur et président du directoire de Crossject. Crédit : Crossject.

adrénaline. Le projet a également reçu la labélisation du Pôle de Compétitivité PMT.

La solution médicamenteuse de Zeneo adrénaline brevetée par Crossject repose en particulier « sur une formulation propriétaire dépourvue de sulfites, composants utilisés comme conservateur dans les produits actuels. Ces sulfites peuvent être déclencheurs d'intolérance, voire d'allerg

gie, pouvant aller jusqu'à un choc anaphylactique, que l'on cherche pourtant à traiter. De plus, cette nouvelle solution présente des performances de conservation supérieures et devrait permettre une durée de stabilité (durée de vie du médicament) plus longue que celle des médicaments actuels, explique la société dans un communiqué. De plus, l'auto-injecteur Zeneo assure une injection simple et complète de la dose entière en quelques millisecondes, avec un volume résiduel négligeable. Cet avantage sera significatif par rapport aux systèmes avec aiguilles sur le marché. »

POSITIONNEMENT DIFFÉRENCIÉ

« Nous sommes honorés de recevoir ce soutien du plan France 2030, qui témoigne de la nature innovante de notre savoir-faire et de l'impact que nos innovations peuvent avoir sur les soins de santé, a déclaré Patrick Alexandre (photo), président du directoire de Crossject. Ce financement permettra d'accélérer

nos efforts de recherche et de développement afin d'amener Zeneo adrénaline sur le marché et de sauver des vies dans le domaine du choc anaphylactique ». Crossject prévoit de déposer des demandes d'autorisation de mise sur le marché pour Zeneo adrénaline en 2026 auprès des autorités réglementaires en Europe et aux États-Unis.

L'autre produit phare de Crossject, Zepizure (solution de traitement d'urgence dans la prise en charge des crises d'épilepsie basé sur l'auto-injecteur sans aiguille Zeneo), est en attente d'approbation par les autorités sanitaires américaines.

Il est à noter enfin que la société dijonnaise étudie dorénavant au cas par cas les modalités de commercialisation de ses produits, avec un positionnement différenciés selon les pays : soit par le biais d'accords de partenariats, soit directement, ce qui sera probablement le cas sur le marché américain.

Emmanuelle de Jesus

Yonne. Dans un village vigneron, Le Belle Croix, créé par le viticulteur Jean-Christophe Bersan et le chef Stephan Caro renoue avec la cuisine régionale de qualité et les circuits courts.

Un nouveau restaurant au cœur des vignes de Saint-Bris

Saint-Bris-le-Vineux Cela faisait près de sept ans que le village de Saint-Bris-le-Vineux, au sud de l'Auxerrois, ne comptait plus de restaurant, malgré une attractivité œnotouristique grandissante. Depuis le printemps, habitants et touristes y ont enfin trouvé une table où la gastronomie bourguignonne, revisitée par Stephan Caro, est à l'honneur. Escargots en cassolette, œuf cocotte, blanquette de veau, terrines maison, les amateurs d'une cuisine « régionale, raffinée et accessible » répondent présents. « Nous ne cuisinons qu'avec des produits frais et, au maximum, en circuit court », souligne ce Saint-Brisien d'origine qui a révisé ses gammes dans de nombreux établissements de renom en Suisse et dans le Sud-Ouest. C'est d'ailleurs une histoire d'amitié qui est à l'origine de son retour aux sources.

« Nous sommes des amis



Avec le Belle Croix, à Saint-Bris-le-Vineux, Stephan Caro et Jean-Christophe Bersan entendent aussi mettre en adéquation les métiers de la restauration et de la viticulture. Crédit : JDP.

d'enfance et nous nous connaissons depuis l'âge de cinq ans. Nous avons très envie de travailler ensemble et de rendre à Saint-Bris ce que le village nous a offert », raconte Jean Christophe Bersan sur le domaine viticole duquel a été implanté le Belle Croix. Celui qui préside, par ailleurs, l'ap-

pellation Bourgogne Côte d'Auxerre depuis l'an dernier souhaitait apporter une plus-value non négligeable au terroir « en proposant une table locale aux professionnels de la filière viticole qui, auparavant, devaient se rendre à Auxerre ou à Chablis pour déjeuner ». Le projet n'a nécessité pas moins

de 16 mois pour voir le jour. « Tout est parti d'une discussion autour d'une belle bouteille... »

UN INVESTISSEMENT CONSÉQUENT

Afin de transformer l'ancien appartement de fonction du domaine en établissement convivial et lumineux, près de 120.000 € d'investissement se sont avérés nécessaires, dont 40.000 € pour l'intégration d'une passerelle répondant aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Quatre salariés, dont deux à plein temps, ont été, en outre, recrutés. « Nous sommes ouverts du mercredi midi au dimanche soir, précise Stephan Caro. Notre objectif est d'atteindre les 50 couverts par jour avec un ticket moyen qui s'établit entre 30 et 50 euros. Mais surtout, de prendre beaucoup de plaisir. »

Stéphane Bourdier

Apprendre à apprendre : la compétence clé

EN COLLABORATION AVEC NICOLE ORTIS ET PASCALE CORBIN-KURTZ, FORMATRICES ET COACHES
NICOLEORTISCONSULTANTS.FR

L'acte d'apprendre : un enjeu sociétal



Arie de Geus affirmait que « la capacité à apprendre plus vite que vos concurrents peut être le seul avantage compétitif durable. »

L'étude Lynx Educate/Augmented Talent relaie le point de vue des salariés sur la formation : bon investissement (92 %), préparation aux transformations (89 %), moyen efficace de motiver (89 %), attraction des talents (83 %) ou fidélisation (81 %). La formation constitue donc bien un enjeu. Vis-à-vis de la génération Z, elle est même indispensable pour répondre à son grand besoin de stimulation.

Or, dans « L'état des compétences en 2021 : La menace invisible » de Degreed, 39 % pensent que la crise sanitaire a accéléré la demande de nouvelles compétences et diminue les opportunités de formation. Dans « Garder ses talents et recruter à l'heure de la Grande Démission », Qualtrics XM révèle que 74 % affirment n'avoir reçu aucune formation en 2021.

Alors d'où vient ce décalage entre besoins et réalité ?

La formation exige d'investir : coût des prestations, absence des personnes à leur poste, diminution des prises en charge par les OPCO. Cela s'aggrave quand les objectifs opérationnels s'éloignent de ceux de l'entreprise. Et trop peu de structures bénéficient d'un service de formation interne.

Le rapport de l'Institut de l'Unesco « Adopter une culture d'apprentissage tout au long de sa vie » affirme que « les défis posés à l'humanité par la crise climatique et les mutations technologiques et démographiques, sans parler de la pandémie de la Covid-19 et des inégalités qu'elle a exacerbées, exigent que les sociétés se conçoivent comme des sociétés apprenantes et les individus comme des apprenants tout au long de leur vie. ». Il préconise des formations sur le lieu de travail. Alertés, les pouvoirs publics ont conçu des dispositifs allant dans ce sens : AFEST, Pro-A, Transco, etc. Sauf que les salariés transmettant savoirs et compétences doivent avoir appris à apprendre à l'Autre... Quand c'est le cas, les bénéficiaires sont clairs : formation adaptée aux besoins de l'entreprise, rentabilité des temps de formation grâce à un langage commun sur les techniques et organisation de l'entreprise, renforcement de la motivation par la valorisation des compétences, de la culture de l'entreprise, de la cohésion d'équipe et du sentiment d'appartenance, etc.

Il existe aussi un bénéfice insolite dans le monde professionnel : les personnes formées à l'acte d'apprendre aident même leurs enfants... Elle n'est pas belle la vie ?!

OUTIL DE RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE DES DÉCIDEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX



Vous souhaitez **commander des exemplaires** du hors-série
LA CÔTE-D'OR **EN CHIFFRES 2024** :

Je souhaite recevoir exemplaire(s) du Hors-Série LA CÔTE-D'OR **EN CHIFFRES** au tarif de 12,00 € Soit 12,00 € x =

Société : M. Mme Mlle Nom :

Adresse : Code Postal, Ville :

Signature :

BON DE COMMANDE À RETOURNER AU JOURNAL DU PALAIS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Service Abonnement : 2B, Avenue de Marbotte, 21000 DIJON - Tél. 03 80 68 25 55 - abonnement.jdp@legalnet.org

COLLECTIVITÉS

La BA 102 transférée au SMADL

Côte-d'Or. Le 17 juillet 2024 a vu la signature du transfert de propriété de l'ancienne base aérienne Dijon-Longvic entre l'État et le Syndicat mixte de l'aéroport Dijon-Longvic (SMADL). L'épilogue d'un processus débuté en 2014, marqué aussi par la dissolution de la base aérienne en 2016. Le site est appelé à renforcer son rôle de pôle d'attractivité économique.



L'ambiance était au beau fixe en cette après-midi du 17 juillet à l'aéroport Dijon-Bourgogne qui a vu la signature de l'acte de transfert de propriété entre l'État, représenté par la secrétaire générale adjointe de la préfecture de Côte-d'Or Amelle Ghayou et Céline Tonot, présidente du Syndicat mixte de l'aéroport Dijon-Longvic (SMADL) de l'ex-BA 102. En l'espèce, 325 hectares de terrains et bâtiments, dont le découpage a été défini au terme de discussions avec l'école de gendarmerie voisine (qui mobilise 130 hectares de l'emprise de l'ex-BA 102), le ministère des Armées qui possède encore sur site des activités liées à la logistique et aux archives et réserves, ainsi que les ministères de l'Intérieur, des Finances et de la Transition écologique « *en trouvant les réponses appropriées pour la gestion des réseaux, la sécurité des installations, la circulation entre les différents équipements pour une cohabitation harmonieuse entre les différentes activités présentes sur le site* », précise un communiqué.

« FAIRE FACE »

« *Il a fallu faire face* » [à la dissolution], reconnaissait Céline Tonot, reprenant à son compte la devise attribuée au célèbre parrain de la base aérienne, Georges Guynemer, juste avant la signature. « *Et nous l'avons fait, grâce à la présence forte et appuyée des élus* » (le SMADL est constituée de Dijon Métropole et de la région BFC, ndlr). « *Enjeu majeur pour le développement économique* », selon les mots de la présidente, l'aéroport de Dijon-Bourgogne dont l'exploitation est assurée par la société Edeis, affiche environ 12.000 mouvements par an, essentiellement composé de vols d'affaires et vols sanitaires (les *Flying doctors* qui se rendent chaque semaine à l'hôpital Pierre-Bérégovoy de Nevers). Le site revendique 60 entreprises et 200 emplois et entend poursuivre son activité dans le respect de la charte de développement signée en 2023, entre le SMADL, la région, le conseil départemental de la Côte-d'Or, les communes de l'emprise de l'aéroport ainsi que des communes voisines, Edeis, Apache Aviation (représentant les usagers de l'aéroport), et

des associations. Cette charte acte « *l'engagement existant du groupe Edeis en matière de développement durable et plus particulièrement d'Edeis Aéroport de Dijon, exploitant de l'aéroport de Dijon Bourgogne Franche-Comté. Il s'agit également de définir les contours d'un dialogue constructif et participatif concernant les potentielles nuisances environnementales que les diverses activités aéronautiques et non-aéronautiques du site pourraient générer* ».

« UN DÉVELOPPEMENT SOBRE »

Si la délocalisation a constitué « *un choc localement* », a admis Amelle Ghayou au nom de l'État, la secrétaire générale adjointe de la préfecture a néanmoins rappelé l'engagement de ce dernier dans le contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) signé le 13 novembre 2015 en présence du Premier ministre d'alors, Manuel Valls. Doté de 30 M€, ce CRSD mobilisait des fonds de l'État (6 M€), de la région Bourgogne (5 M€), de la ville de Dijon (3,5 M€), de Dijon Métropole (2,7 M€), du syndicat mixte de l'aéroport (1,4 M€) et de l'Europe (Feder), pour 1 M€, selon les chiffres des archives du ministère des Armées.

Présente lors de cette signature, Anne Tagand, cheffe du service de l'aménagement des territoires et de l'immobilier au sein de la direction des territoires, de l'immobilier et de l'environnement au ministère des Armées a souligné le travail partenarial exemplaire qui a été mené entre les différentes parties et émis le souhait que le développement de l'aéroport dont l'État a définitivement remis les clefs, « *se poursuive dans cet état d'esprit* ». Se félicitant de l'agrandissement futur de l'école de gendarmerie, elle a également souhaité, dans un contexte où « *le foncier est rare* » que le développement économique de l'aéroport soit « *sobre, raisonné, efficient* ». Parions que les élus présents, représentant tous les échelons de la collectivité (bloc communal, conseil départemental, région), cueillis à froid par la loi ZAN en sont pleinement conscients...

Il n'empêche que les mètres carrés de l'ex-BA 102, situés aux portes de l'agglomération dijonnaise, constituent une manne pour l'attractivité de celle-ci et des communes qui ont beaucoup



De gauche à droite : Céline Tonot, présidente du SMADL, maire de Longvic, vice-présidente de Dijon Métropole, conseillère départementale du canton de Longvic ; Michel Neugnot, premier vice-président de la région BFC en charge notamment des mobilités ; Amelle Ghayou, secrétaire générale de la préfecture de la Côte-d'Or ; Danielle Juban, vice-présidente de Dijon Métropole en charge de l'attractivité et du développement économique et Anne Tagand, cheffe du service de l'aménagement des territoires et de l'immobilier au sein de la direction des territoires, de l'immobilier et de l'environnement au ministère des Armées. Crédit : JDP.

perdu lors de la disparition des activités militaires de la BA 102.

RECONVERSION : VOIR À LONG TERME

Une étude de l'Insee de 2015, soulignait déjà que la base était « *le cinquième plus grand employeur de Côte-d'Or* », générant « *de façon indirecte une cinquantaine d'emplois. À cela s'ajoutent 365 emplois induits par la consommation en biens et services des employés et fournisseurs de la base et de leur famille. Ainsi, en Côte-d'Or, un total de 1.640 salariés sont liés directement, indirectement ou de manière induite aux activités qui vont quitter la BA 102. En ajoutant leur conjoint et enfants, près de 3.400 personnes sont concernées.* » La reconversion des activités vers le privé est, à ce titre, une affaire de long terme. En 2023, l'aéroport a accusé une baisse de ses rotations par rapport à 2022, un chiffre à replacer dans un contexte global de baisse de l'aviation d'affaire. Céline Tonot ne cachait d'ailleurs pas ses attentes vis-à-vis de la tenue, en octobre prochain, du 45^e congrès mondial de l'Organisation internationale du vin qui a désormais son siège dans la capitale des Ducs : pour assurer durablement son avenir, l'aéroport Dijon-Bourgogne doit voir loin.

Emmanuelle de Jesus

110 ans d'histoire

Inaugurée en 1914, la BA 102 est inséparable de la mémoire de « l'As » Georges Guynemer, pilote émérite et héros de la première guerre mondiale qui en est le parrain. C'est sur le tarmac côte-d'orien de ce qui était alors l'aérodrome Ouges-Longvic que l'officier présenta aux troupes le drapeau de l'aviation militaire qui venait d'être créé.

◆ **La dissolution de la base, annoncée en octobre 2014**, s'inscrit dans le cadre de la Loi de programmation militaire de 2014 à 2019. Elle se traduit par le transfert du commandement des forces aériennes vers la BA 106 de Bordeaux-Mérignac, de l'escadron de formation des commandos de l'air vers la BA 115 d'Orange-Caritat et de l'escadron de transport vers la BA 106 et la BA 107 de Vélizy-Villacoublay.

◆ **L'arrêt de 28 août 2014** « portant transfert de gestion d'une dépendance du domaine public militaire de l'État au profit du Syndicat mixte de l'aéroport de Dijon-Longvic » autorise le syndicat mixte à délivrer des autorisations d'occupation temporaires non constitutives de droits réels pour la « mise en valeur » du site. Le transfert de gestion est consenti à titre gratuit pour une durée de **dix ans renouvelable**



à compter du 1^{er} septembre 2014.

◆ **15 déc. 2015** : Attribution de la délégation de service public (DSP) de l'aéroport à SNC-Lavallin, devenu Edeis.

◆ **Le 30 juin 2016**, la base aérienne 102 « Capitaine Guynemer » est officiellement dissoute. Cette opération s'était accompagnée de la signature, en 2015, d'un **contrat de redynamisation de site de défense** d'un montant total de **30 M€**.

◆ **25 nov. 2016** : inauguration de l'école de gendarmerie de Dijon-Longvic sur la zone vie Ferber.

◆ **Janvier 2022** : Marie-Pierre Kaluzny prend la direction de l'aéroport.

◆ **17 juillet 2024** : Transfert de propriété entre l'État et la SMADL du foncier de l'ex-BA 102, désormais aéroport Dijon-Bourgogne.

Doubs. Un nouveau programme de 44 logements porté par le bailleur social Néolia, filiale du groupe Action Logement et le promoteur Pierreval est en chantier à Besançon. Livrable en 2025, il doit notamment permettre de répondre à un besoin important en logements sociaux et en accession sur la collectivité.

Besançon densifie son offre immobilière en direction notamment des familles



Après la livraison, en mars 2022, d'un premier projet bisontin de 25 appartements rue des Fluttes Agasses, le promoteur immobilier Pierreval renouvelle son partenariat avec le bailleur social Néolia, pour un nouvel ensemble de 44 logements dont dix fléchés en accession à la propriété via le dispositif PSLA (Prêt social location-accession).

Cette association entre bailleur et promoteur trouve sa pertinence dans la volonté affichée par le gouvernement d'accroître significativement l'offre de logement social en France : « chez Néolia (172 M€ de CA et 268 M€ de dépenses engagées au profit de l'économie locale, Ndlr) nous avons les forces en interne pour construire des logements, mais quand vous avez des objectifs nationaux chiffrés à plus de 100.000 logements par an, nous ne pouvons plus faire seul, explique Xavier Llamas, directeur développement territorial Doubs Jura chez Néolia. Sur cette opération, le groupe Pierreval est à la fois le promoteur et le maître d'ouvrage. Le budget total est de 7,7 M€, dont 5,2 M€ sur le locatif, avec des subventions de l'État, de la ville de Besançon (192.800 €) et 4 M€ de prêts de la



Vue sur l'un des deux bâtiments devant accueillir de nouveaux logements sociaux à Besançon, avec les différents acteurs du projet dont Xavier Llamas de Néolia à gauche et Nicolas Hage directeur Auvergne Rhône-Alpes du groupe Pierreval à droite. Deuxième photo : l'une des dix maisons en accès à la propriété de la résidence. Crédit : JDP.

Caisse des Dépôts. Néolia apporte 21 % du financement en fonds propres ».

Initiée en 2021, l'opération située chemin de la Providence, à deux pas du technopole Temis et du campus universitaire de la Bouloie a démarré ses travaux en début d'année et sera livrée entre mai et juillet 2025 pour la partie collective et entre mars et juin 2025 pour les maisons en PSLA. Composée de deux bâtiments et dix maisons individuelles groupées de 82 m², la résidence, répondant aux normes énergétique RT 2012-10% (étiquette A ou B), s'inscrit dans l'urbanisme environnant avec un parti-pris contempo-

rain qui met l'accent sur le fonctionnel et des ouvertures conséquentes favorisant un éclairage naturel. Chaque maison disposera d'un garage et d'une place extérieure. Les collectifs, du T1 au T4, compteront 17 places de stationnement extérieur et 17 box. Cette nouvelle construction doit permettre de répondre à la stratégie d'attractivité des familles revendiquée par la ville. « Sur Besançon, nous avons des étudiants qui s'installent et qui restent en moyenne jusqu'à leurs 25 ans et des actifs qui reviennent après 50 ans. Ainsi nous avons une fuite sur la tranche des 25-50 ans. Cela s'explique autant par le

manque de produits immobiliers disponibles en ville que par le coût élevé de l'existant, développe Aurélien Laroppe, conseiller municipal délégué à l'urbanisme. Ici, avec cette offre ouverte au dispositif PSLA, nous permettons à des familles d'envisager l'accession à la propriété, avec des maisons disposant de baie vitrée donnant sur un jardin à 220.000 €, ce qui reste compétitif avec ce que l'on peut trouver à 10, 15 minutes de la ville, tout en ayant les avantages du milieu urbain comme ici avec la proximité d'un pôle multimodal. De même les logements vont de 280 € (T1) à 540 € (T4) hors charges avec huit logements

fléchés jeunes -30 ans ». Avec 190 nouvelles demandes de logements locatifs sociaux par mois sur les 12 derniers mois dont 54 % émanent d'un ménage grand bisontin, la demande pour ce type d'habitat reste forte à Besançon où actuellement 6.500 demandes sont en attente d'une attribution. Cette nouvelle résidence fait partie d'un ensemble de cinq opérations en projet sur Besançon. Grand Besançon Métropole a par ailleurs programmé dans son plan local d'urbanisme 40 logements sociaux par an en accession.

Frédéric Chevalier

Bourgogne Franche-Comté. Dans un contexte particulier, les conseillers régionaux menés par leur présidente, Marie-Guite Dufay, ont notamment délibéré quant au budget de la région.

« La région perd du pouvoir d'agir »



Huit jours après le résultat du second tour des élections législatives, le sujet de la politique nationale était, bien sûr, sur toutes les lèvres lors de cette assemblée plénière. « Je ne ferai que deux constats, amorce Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté. Le premier est que le RN est en forte progression (près de +300% en BFC depuis 2022, Ndlr), avec une implantation renforcée dans la ruralité et les bassins industriels. Le second est que deux tiers des électeurs ont refusé le RN au second tour au travers d'un véritable élan populaire ». Et la réponse de Julien Odoul, conseiller régional et président du groupe RN, ne s'est pas fait attendre - « Vous êtes minoritaires. Vous avez perdu les élections européennes et législatives. Vous êtes une minorité. Votre



L'assemblée plénière du 15 juillet était aussi marquée par un vibrant hommage en l'honneur de Nathalie Leblanc, vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine décédée trois jours avant. Crédit : JDP

logiciel a 40 ans, il est aussi périmé qu'un Minitel ».

SUJETS MAJEURS

Mais les débats se sont rapidement recentrés sur les problématiques locales ; à commencer par la mise en avant d'une gestion budgétaire jugée « solide » par Marie-Guite Dufay, avec une capacité de désendettement stable. « Le budget 2023 s'est

construit dans un contexte difficile, marqué par les conséquences d'une forte inflation et d'un ralentissement économique, rappelle Nicolas Soret, vice-président en charge des finances et du développement économique. Nous n'obtenons que +1,8% de recettes de fonctionnement, soit moins que l'inflation : la région perd du pouvoir d'agir ». En réaction, la collectivité propose l'adoption

d'une décision modificative de l'exercice 2024, s'élevant à +7,7M€ en crédits de paiement et +5,5M€ en recettes, auxquels s'ajoutent 11 M€ pour la reprise du résultat de l'exercice 2023. L'idée est de « maintenir une situation saine et garantir un niveau d'endettement soutenable » tout en investissant dans des secteurs stratégiques tels que la mobilité, l'agriculture ou la transition énergétique. Une proposition acceptée malgré les votes contre et les abstentions des groupes minoritaires (Centre, Droite, RN).

Côté agriculture, le soutien à la filière bovine a largement été évoqué, avec notamment la mise en place du plan d'engraissement régional qui mobilisera 4 M€ jusqu'en 2027. Le sujet des dossiers FEADER, fiasco régional, devrait aussi sa solution : « La région met tout en œuvre pour que le rendez-vous de juin 2025 (la date butoir, Ndlr) soit honoré et que pas 1€ ne reparte à l'Europe », promet la présidente de région.

Killian Roblot

Doubs



C'EST FINI POUR LE MATTERN LAB. L'association de gestion du Mattern Lab a décidé lors de son assemblée générale du 15 juillet la liquidation amiable de l'entité, entraînant la fermeture du lieu installé dans un ancien atelier Peugeot sis à Sochaux et réhabilité par la Sem PMIE (Pays de Montbéliard immobilier d'entreprises) qui se voulait le catalyseur des initiatives dépendantes de l'industrie 4.0. Il aura mobilisé 1,2 M€ d'investissements, dont la moitié de subventions.

Côte-d'Or

LA RIVIÈRE LA CENT FONTS DISTINGUÉE.

Quatre nouvelles rivières du bassin Rhône-Méditerranée obtiennent la distinction écologique « Rivière en bon état » décernée par l'Agence de l'eau depuis 2015. Parmi elles, La Cent Fonts, affluent de la Vouge, depuis sa source à Perrigny-lès-Dijon jusqu'à Saulon-la-Chapelle (soit 5,5 km de linéaire), gérée par le Syndicat du bassin versant de la Vouge en Côte-d'Or. Au total, elles sont 113 rivières françaises à afficher cette distinction. Sur site, des panneaux signalétiques reconnaissables à leurs trois poissons bleus permettent de les repérer.

en bref

Opinions

« Les premiers signaux envoyés aux entrepreneurs seront déterminants »

Clarisse Maillet, présidente de la CPME 71

À l'issue du second tour des élections législatives et de l'élection de la présidente de l'Assemblée nationale, il est difficile de savoir par qui la France sera gouvernée. Cette incertitude n'est pas de nature à rassurer les entrepreneurs.

Il est pourtant impératif de redonner confiance à ceux qui font la croissance et l'emploi et ce pour éviter que l'attentisme actuel ne se prolonge. Le pire serait que les investissements et les recrutements soient ajournés. La crise économique qui s'ensuivrait serait sévère et préjudiciable à l'ensemble des Français.

De même augmenter massivement les dépenses et les prélèvements obligatoires dans un pays qui détient le record d'Europe en la matière, conduirait infailliblement notre pays vers la mise

en défaut financière. Dans ce contexte, les questions qui ont été peu abordées pendant la campagne, doivent désormais être remises au cœur de l'action politique. L'endettement de notre pays, qui est une des principales menaces actuelles, ne peut plus être considéré comme accessoire. Il n'y a maintenant plus d'autre choix que de réformer l'action publique en cessant d'empiler les échelons et en acceptant de poser des limites à l'augmentation d'effectifs aujourd'hui si mal répartis.

Il est également temps de cesser de se mentir sur la question du travail. Et de dire clairement que notre système de protection sociale, dont le financement est principalement basé sur les revenus du travail, n'est plus viable sans augmentation du temps de travail.

Notre pays doit donc inciter nos concitoyens à travailler davantage. Détricotier la réforme de l'assurance-chômage et revenir sur la réforme des retraites irait à l'inverse des mesures courageuses à prendre.

Il est également impératif de remettre au-dessus de la pile le sujet de la simplification administrative qui nuit gravement à la compétitivité de nos entreprises tout en freinant le développement de nos TPE-PME. Et de faire en sorte que la transition climatique redevienne un vecteur de croissance.

Quoi qu'il en soit, les premiers signaux envoyés aux entrepreneurs et aux entreprises seront déterminants alors que, rappelons-le, le nombre de défaillances d'entreprises a bondi de 18% sur les six premiers mois de l'année.

Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

Un bain et des Jeux



La tentation est grande en ce moment de pratiquer la politique de l'autruche et de se fourrer la tête dans un trou pour attendre des jours meilleurs. Le hic est que le fond du trou, c'est justement là que l'on retrouve tous les ingrédients qui font le maëlstrom politico-émotionnel qui, de Butler (Pennsylvanie) au perchoir du Palais Bourbon en passant par les quais de Seine, me donne tous les matins l'impression de ne pas réussir à sortir d'un très long cauchemar grotesque...

Et on commence samedi dernier. Alors que Joe Biden prouve à chaque prise de parole publique qu'il sucre de plus en plus les fraises, Donald Trump s'assure l'élection avec quatre mois d'avance. Il aura suffi pour cela d'un tireur de 20 ans pas très doué, d'un bout d'oreille et d'une photo déjà mythique, celle que le photographe Evan Vucci (Associated press) a prise du candidat républicain, le visage ensanglanté et le poing levé. À noter qu'un T-Shirt (35 \$) est en vente sur un site américain, ainsi que des versions cheap chinoises, sorties trois heures à peine après la tentative d'attentat... Politique spectacle : 1 - Dignité : 0.

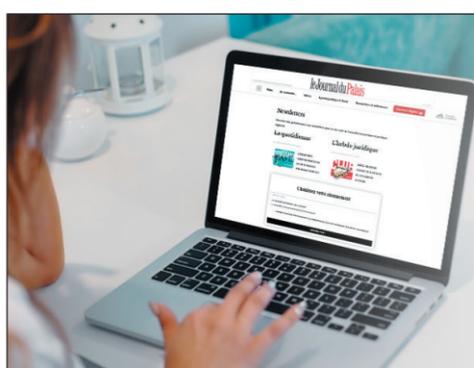
Le malaise s'est poursuivi mercredi 17 juillet : entourée d'une meute de journalistes et de curieux, Anne Hidalgo, maire de Paris, tient parole et nous gratifie de quelques mètres de crawl dans la Seine. Coût de dépollution pour rendre le fleuve baignable et pouvoir y organiser deux épreuves des JO : 1,4 Md€. À noter que le street artist James Colomina a tenté de vendre des bouteilles d'« Eau de Seine finement polluée » pour dénoncer ce montant exorbitant avant d'être prié par les forces de l'ordre d'aller faire de l'agit-prop ailleurs. Politique spectacle : 2 - Dignité : dans les cordes... À noter aussi qu'en plus de Tony Estanguet qui, en tant que président du comité d'organisation des JO, l'avait bien cherché, Anne Hidalgo était accompagnée pour faire plouf de Marc Guillaume, préfet d'Île-de-France. Et là, je dis, c'est trop bête : à même pas 60 ans, ce haut fonctionnaire avait le CV parfait. Naissance à Neuilly-sur-Seine (déjà), Science-Po Paris, ENA, Conseil d'État, Conseil constitutionnel, secrétaire général du gouvernement, Officier de l'Ordre national du mérite, Commandeur de la Légion d'honneur. Et tout ça pour quoi ? Pour qu'on se souvienne de lui comme du « type qui s'est baigné dans la Seine avec Hidalgo », c'est dur.

Enfin, à peine avais-je repris haleine, que les députés nous offraient jeudi 18 juillet le spectacle de la réélection de Yaël Braun-Pivet au terme d'une séance émaillée de chifoumi, de coups de gueule, de tractations. Yaël Braun-Pivet, oui. L'ancienne présidente de l'Assemblée nationale, celle-là même que le Président Macron avait dissoute le 9 juin dernier afin de « clarifier la situation politique du pays ». Yaël Braun-Pivet, élue avec 13 voix d'avance contre le candidat du Nouveau front populaire, pourtant arrivé en tête des législatives au terme de désistements opportuns.

Il y en a un qui doit bien rigoler à l'Élysée. Et se dire depuis son Olympe, que les JO vont venir ambiancer tout ça. « Panum et circenses » (du pain et des jeux), c'est une vieille recette qui nous vient des César, ces représentants de Jupiter sur terre. Au fait : pour ceux qui n'écoutaient pas en mathématiques et rêvent de tout casser, une « révolution », c'est la définition même d'un mouvement qui remet tout à sa place originelle. Voilà qui ne va pas nous sortir le cul des ronces. Sur ce, je vous laisse : je vais essayer de dégoter un trou plus rigolo pour me cacher jusqu'à la semaine prochaine...

Le regard de Faro

PANNE GÉANTE DE MICROSOFT : LA SNCF PAS IMPACTÉE



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

**COLLECTIVITE TERRITORIALES
ENTREPRISE SOCIALES
ETABLISSEMENTS PUBLICS
AVOCATS
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES DE JUSTICE
NOTAIRES**

03.80.68.25.55.

annoncelegale.jdp@legalnet.org

**DERNIER DELAI POUR DEPOSER
VOS ANNONCES LEGALES**

**POUR UNE PUBLICATION
LE LENDEMAIN
DEPOSER VOS ANNONCES
AVANT 16HEURES**

03.80.68.25.55.

annoncelegale.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional
LE JOURNAL DU PALAIS
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON
Directeur : Jacques STAKLIN
Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS
Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET - Killian ROBLAT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

Procédures adaptées

COMMUNE D'EPERNAY SOUS GEVREY

Avis d'appel public à la concurrence

Travaux

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune d'Epervain sous Gevrey (21).
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 21210246100010.
Code postal / Ville : 21220 Epervain sous Gevrey.
Groupement de commandes : Non.
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation.
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : mairie.epervain21@wanadoo.fr.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.
Technique d'achat : Sans objet.
Date et heure limite de réception des plis : Mardi 01 octobre 2024 - 19:00.
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Réduction du nombre de candidats : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Restauration intérieure de l'église.
Type de marché : Travaux.
Lieu principal d'exécution : Epervain-sous-Gevrey.
La consultation comporte des tranches : Non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.
Marché alloti : Oui.
Section 5 : Informations sur les lots
LOT : Charpente.
Classification CPV : 45261000.
Lieu d'exécution du lot : Epervain-sous-Gevrey.
LOT : Revêtement de façade.
Classification CPV : 45443000.
Lieu d'exécution du lot : Epervain-sous-Gevrey.
LOT : Electricité.
Classification CPV : 45310000.
Lieu d'exécution du lot : Epervain-sous-Gevrey.
Section 6 : Informations complémentaires.
Visite obligatoire : Non.
Date d'envoi du présent avis : 12 juillet 2024.
L2403459

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...**

**Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.**

**Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales
par mail :**

annoncelegale.jdp@legalnet.org

ANNONCES LÉGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

LE PETIT BISTROT

Vente de fonds de commerce

LIQUIDATION JUDICIAIRE
SAS GWADA / SASU CYRIELLE

Suivant acte reçu par Maître JACQUESON le 10/07/2024, enregistré au SPFE DIJON I, le 12/07/2024, dossier 2024 32219, réf 2104P01 2024 N 1762, contenant : CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par la SAS GWADA au capital de 10.000 €, siège à CHEVIGNY ST SAUVEUR (21800), 30 avenue de Tavaux, RCS DIJON 844 266 643, en liquidation judiciaire, représentée par son mandataire judiciaire, la SELARL ASTEREN siège à DIJON, 19 avenue Albert Camus

Au profit de la SASU CYRIELLE au capital de 1000 €, siège à CHEVIGNY ST SAUVEUR (21800), 30 avenue de Tavaux, RCS DIJON 929 791 697

D'UN FONDS DE COMMERCE de bar, restaurant, traiteur sis à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800), 30 avenue de Tavaux connu sous l'enseigne «LE PETIT BISTROT».

Moyennant le prix de 95.000 € s'appliquant aux éléments corporels pour 75.035 € et aux éléments corporels pour 19.965 €.

Entrée en jouissance : 10 juillet 2024.

Les oppositions seront reçues au siège de la SELARL ASTEREN ou domicile à été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

L2403534

THÉMIS Notaires de France

Office notarial situé à DIJON (21000)
21 place de la République

AKOURI VIN

Suivant acte reçu le 11 juillet 2024 par Maître Hubert CHARLOT, notaire à DIJON (21000), enregistré au service de l'enregistrement de DIJON 1 le 16 juillet 2024, référence 2024N1769, il a été cédé :

Par la société dénommée AKOURI VIN, SARL au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à DIJON (21000) 70 rue Vannerie, identifiée au SIREN sous le numéro 910 746 601 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000), en liquidation judiciaire suivant jugement du TC de DIJON du 19 décembre 2023, représentée par Maître Jean-Joachim BISSIEUX, mandataire-judiciaire domicilié à DIJON (21000) 2B avenue de Marbotte.

Au profit de la société dénommée L'ESCALE 21, SAS au capital de 500,00 €, dont le siège est à DIJON (21000) 70 rue Vannerie, identifiée au SIREN sous le numéro 925 046 088 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000).

Objet de la cession : un fonds de commerce de bar à vins sis à DIJON (21000) 70 rue Vannerie, connu sous le nom commercial AKOURI VIN.

Prix de cession : 15.000,00 €, dont 12.000,00 € d'éléments corporels et 3.000,00 € d'éléments corporels.

Propriété - Jouissance : Propriété à compter du 11 juillet 2024, jouissance à compter rétroactivement du 11 mars 2024.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au siège du mandataire-judiciaire susnommé, où domicile est élu.

Pour avis et mention : Hubert CHARLOT.

L2403548

SARL ESTIVALET LAVAGE/SARL PRO LAVAGE

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Roquel, Notaire à Dijon, le 4/7/24, enregistré au SPFE de DIJON le 11 juillet 2024, Dossier 2024 00031548 référence 2104P01 2024 N 01745 la SARL ESTIVALET LAVAGE, dont le siège est à MESSIGNY ET VANTOUX (21380), 8 RUE DES MURGERS (399 196 781 RCS DIJON) a cédé à la SARL PRO LAVAGE, dont le siège est à DIJON (21000) 26 BOULEVARD DE LA DEFENSE (800603789 RCS DIJON) un fonds de commerce d'exploitation d'une station de lavage et de nettoyage de véhicules sis et exploité à SAINT-APOLLINAIRE (21850) Zone d'Activités Commerciales le Bois Guillaume, rue Goulette, exploitation pour laquelle le CEDANT est identifié sous le numéro 399 196 781 au Registre du commerce et des sociétés de DIJON (Siret 399 196 781 00047).

Moyennant le prix principal de 275.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 82.122,20 €, aux éléments corporels pour 185.000 € et aux marchandises pour 7.877,80 €.

Entrée en jouissance : 04/07/2024.

Oppositions : Chez Me Thomas ROQUEL, notaire à DIJON (21000) 23 Rue Buffon, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour unique insertion : Le notaire. L2403510

CONSTITUTION DE SOCIETE

AJB

En date du 11/07/2024, il a été constitué une société par actions simplifiées présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : AJB.
FORME : Sociétés par actions simplifiées.

SIÈGE SOCIAL : 166 route de Dijon - 21200 BEAUNE.

CAPITAL : 10.000 €.

OBJET SOCIAL : - L'activité de commerce de détail d'optique : vente, réparation, ajustage et montage de lunettes avec verres correcteurs et lentilles de contact en magasin ou à domicile. La distribution, vente et conception d'accessoires et d'appareils destinés à corriger les défauts visuels ou liés au domaine de l'optique, ainsi que la vente de tous produits annexes, complémentaires ou accessoires ;

- Toutes activités d'optique médicale ou non médicale, acoustique, instrument de précision, audioprothèse ;

- Formations aux métiers de l'optique ou activités connexes ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années.

AGRÈMENT : Cessions libres entre associés et soumis à l'agrément des tiers.

PRÉSIDENT : Aude Bourguignon ayant pour domicile 65 rue Charles Poisot - 21000 DIJON.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Jérôme BUSSON ayant pour domicile 47 rue de la Roseraie- Albens - 73410 ENTRELACS.

La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le Président. L2403442

LEGI Société de Notaires
NOTAIRES

21 avenue Albert Camus
(21000) DIJON

AJ2C SENNECEY LES DIJON

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Mariène PAULY, Notaire associée, exerçant à DIJON, 21 avenue Albert Camus, membre de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiées dénommée «LEGI NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial situé à DIJON, 21 Avenue Albert Camus, le 12 juillet 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet :

- l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- la mise à disposition gratuite au profit des associés de tous terrains, immeubles et biens immobiliers,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

- l'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

La dénomination sociale est : AJ2C SENNECEY LES DIJON.

Le siège social est fixé à : SENNECEY-LES-DIJON (21800), 7 rue de l'Aige aux Mouches.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont les suivants :

- Monsieur Alban GOSSOT apporte la somme de 450,00 EUR.

- Madame Caroline GOSSOT apporte la somme de 50,00 EUR.

- Madame Clémence GOSSOT apporte la somme de 50,00 EUR.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Alban GOSSOT et Madame Caroline LOCCIDAL, épouse GOSSOT demeurant à SENNECEY LES DIJON (21800), 7, Rue de l'Aige aux Mouches.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : Le notaire. L2403461

MAXSOL'UTIONS

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société à responsabilité limitée, SARL

DÉNOMINATION SOCIALE : «MAXSOL'UTIONS»

OBJET SOCIAL : Recherche, conception, développement et vente de logiciels. Formation sur l'utilisation des logiciels développés. Support des logiciels développés. Conseil négoce de matériel informatique.

SIÈGE SOCIAL : 8 RUE DE LA CHARME 21600 FENAY

CAPITAL SOCIAL 1 000 euros divisé en 100 PARTS de 10 euros

GÉRANT : Monsieur ROYER Matthieu né le 09/04/1988 à DIJON 21000, domicilié 8 RUE DE LA CHARME 21600 FENAY, pour une durée de 99 ans

IMMATRICULATION : RCS De DIJON

Pour avis : Le Gérant L2402995

LES MAINS DE SOIE

S.A.R.L. au capital de 2.000,00 €
Siège social : 1B, Rue du Moulin
21110 FAUVERNEY
En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 14/06/2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LES MAINS DE SOIE
Forme : Société à responsabilité limitée (à associée unique)

Capital : 2.000,00 Euros
Siège social : 1B, rue du Moulin
21110 FAUVERNEY

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- Prestations de services dans le domaine des soins corporels et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, drainage lymphatique, massage minceur, massage bien-être, soin du visage, soin du ventre, madrothérapie ;

- Formation sur ces différentes techniques de soins énoncées ci-dessus ;

- Vente de produits se rapprochant de près ou de loin au bien-être ;

- Toutes activités de Naturopathie, et pour toute personne physique ;

- et généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

Durée : 99 ans

Gérance : M^{me} Magdalena DOS SANTOS demeurant 1B, Rue du Moulin 21110 FAUVERNEY

Immatriculation : RCS de DIJON

Pour avis. L2403151

Notaires

SCP François PENY, François GUILLERMET, Stéphanie CHAPUIS et Luc DASNOY
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

SARL DE FAMILLE NICAMA

Suivant acte reçu par Me Luc DASNOY, notaire à DIJON, le 10 juillet 2024, a été constituée une S.A.R.L. dénommée «SARL DE FAMILLE NICAMA», Siège social : DIJON (21000), 2 avenue Victor Hugo.

Capital : 2.000,00 € divisé en 200 parts sociales de 10,00 € chacune.

Objet social : la Société a pour objet en France et à l'étranger, directement et indirectement : la location de tous biens et droits immobiliers meublés ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément ; toute acquisition, administration, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, ou location indirecte, de biens et droits immobiliers permettant de remplir cet objet ; la vente de ces mêmes biens ; toutes opérations de marchand de biens ; l'achat et la revente de biens immobiliers. Plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON

Gérance : Madame Carole REMY, née à PARAY LE MONIAL (71600), le 16 août 1974 demeurant à DIJON (21000), 2 avenue Victor Hugo.

L2403451

FIDAL
AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

LES SECRETS DU PALAIS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 12/07/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES SECRETS DU PALAIS

Objet social : acquisition, exploitation par bail ou autrement, nu ou meublé, avec ou sans services accessoires (accueil, ménage, fourniture et nettoyage de linge de maison, fourniture de petits déjeuners), ainsi que la cession éventuelle, de tous biens ou droits immobiliers et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation

Siège social : 3 rue des Ponières, 21121 FONTAINE LES DIJON

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Président : M. GAIDACH Jean demeurant 3 Rue des Ponières 21121 FONTAINE LES DIJON

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément. L2403454

GROUPE etc

SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

ViaPhysio

Par acte SSP en date du 11/07/2024 il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : ViaPhysio.
FORME : Société civile de Moyens.
CAPITAL : 100 €.

SIÈGE SOCIAL : 1 Impasse Calendini - bâtiment B - 21600 LONGVIC.

OBJET : faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens utiles à l'exercice de leur profession (locaux, matériels, mobilier, personnel, etc.) et l'entretien de ces biens, en veillant au respect de la liberté de choix par le patient et de l'indépendance professionnelle de chaque associé, sans que la société puisse elle-même exercer leur profession ni rechercher de bénéfices autre que l'économie qui pourra en résulter pour chacun des associés, et sans que le capital investi soit rémunéré.

DURÉE : 99 ans.

GERANCE : Monsieur PATTE Marc demeurant 97 Rue de Velars 21370 PLOMBIERES LES DIJON, Monsieur HEROGUER Louis demeurant 12 rue de Montmuzard 21000 DIJON.

Madame MARTIN Céline demeurant 40 rue de Metz 21000 DIJON.

Monsieur BESSON Julien demeurant 21 rue Parmentier 21000 DIJON.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne pourront être cédées qu'à un professionnel de la même spécialité que l'associé cédant. Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Pour avis. L2403529

GABIN

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 16 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : GABIN. SIÈGE SOCIAL : 1 Grande Rue de la Fontaine - 21370 PASQUES.

OBJET SOCIAL : l'exploitation et la mise en valeur d'un terrain pour l'édification d'un immeuble ou d'une construction ; l'administration, l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait en avoir la disposition ; l'obtention de tout financement nécessaire à ces opérations ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Ludovic GAUTHIER : 1 Grande Rue de la Fontaine - 21370 PASQUES.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social requis sauf pour les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.

Pour avis : La gérance. L2403554

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

A&S PSYCHOLOGIE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître MUGNERET le 10/07/2024 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : A&S PSYCHOLOGIE

SIÈGE SOCIAL : 8 rue du Rompot - 21121 FONTAINE LES DIJON

DURÉE : 99 ans

OBJET : toutes actions et travaux d'étude auprès des entreprises, organismes ou institutions pour la valorisation des ressources humaines tels que conseils en recrutement, détection de potentiel, d'évaluation, d'orientation professionnelle, de bilan de carrière, de formation managériale ou de prévention des risques psychosociaux, toutes actions et travaux d'analyse traitant du potentiel humain, toutes actions et travaux d'édition traitant de l'activité de management des ressources humaines, réalisation de tous bilans ou évaluations psychologiques relatifs au fonctionnement cognitif et comportemental et plus généralement, utilisation de tous les outils thérapeutiques destinés à réduire l'impact des difficultés cognitives, réalisation de tout conseil d'accompagnement ou de formation, à titre individuel ou en groupe

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €

PRÉSIDENT : SASU K2S HOLDING au capital de 161.000 €, siège à ARCEAU (21310), 2 rue Agnès de Perrigny, RCS DIJON 953 336 179

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES : chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par un mandataire.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

CLAUSES RESTREIGNANT LA LIBRE DISPOSITION DES ACTIONS : cession d'actions libre entre actionnaires et soumise à agrément dans les autres cas

IMMATRICULATION : RCS DIJON

Pour avis. L2403504

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



ODAS NOTAIRES

37 rue Louis de Broglie
Parc Technologique de la Toison d'Or
BP 37371 - 21073 DIJON CEDEX

MOUTARDE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Véronique THOMAS ESCOTO, Notaire à DIJON, le 15 juillet 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MOUTARDE
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Capital : 1.000,00 EUR
Apports en numéraire : 1.000,00 EUR
Apports en nature : Néant
Siège social : COUCHEY (21160), 13 rue Stephen Liegeard.

Gérantes : M^{me} Amicie PAHIN épouse CASTRO dmt à SAINT-PIERRE (69800), 40 rue de la Croix-Rousse et M^{me} Magali CASTRO épouse USUREAU, dmt à COUCHEY (21160), 13 rue Stephen Liegeard.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit d'un ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

RCS : DIJON

Pour avis :
Me Véronique THOMAS ESCOTO
L2403527



GALION

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, par acte SSP du 15/07/24, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : GALION.
FORME : Société par actions simplifiée.
SIEGE SOCIAL : 3 Place Dupuis - 21000 DIJON.

OBJET : L'activité de restaurant, bar, bar dansant, salon de thé, négoce de vins et spiritueux, vente au détail, caviste, épicerie fine, club privé, organisation de soirée, évènementiel.

DUREE : 99 années.
CAPITAL : 10.000 €.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : Groupe Innocenzi, SARL ayant son siège social 3 Place Dupuis - 21000 DIJON, R.C.S. DIJON 930 180 807.

DIRECTEUR GENERAL : ELIXIR LIQUID, SAS ayant son siège social 11 Route de Norges - 21490 BRETIGNY, R.C.S. DIJON 897 669 859.

IMMATRICULATION : R.C.S. de DIJON.

Pour avis : La présidente.
L2403539



SCP PARRY-AVRIL & NEYRET

Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)
16 rue de Lorraine

MEMOIRE DE VIGNES

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Aude NEYRET, notaire à BEAUNE, le 15/07/2024, en cours d'enregistrement au SPFE de DIJON 1, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : MEMOIRE DE VIGNES.
FORME : société civile.

SIÈGE SOCIAL : ALOXE-CORTON (21420), 8 rue des Corton.

OBJET : propriété, jouissance, administration et mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivant du code rural et de la pêche maritime, de tous biens et droits immobiliers à usage viticole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.

CAPITAL : 2.000,00 €.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation.

APPORTS EN NUMÉRIQUES : 2.000,00 €.
GÉRANCE : M. Rémi POISOT, demeurant à ALOXE-CORTON (21420), 8 rue des Corton, pour une durée illimitée.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Cession libre en tout ou partie des parts d'intérêt à aux descendants ainsi qu'à un associé participant à l'exploitation de tout ou partie des biens du groupement en vertu d'un bail.

Toute autre cession à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

IMMATRICULATION : R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Me NEYRET, Notaire.
L2403533



POUR PLUS DE RAPIDITE,

Envoyez-nous vos annonces par mail



annoncelegale.jdp
@legalnet.org



23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

SCI-ASL

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître MUGNERET le 15/07/2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI-ASL.
SIÈGE SOCIAL : 23 rue de Beaune - DIJON.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : l'acquisition, l'apport, la propriété, l'aménagement, l'administration et la gestion de tous biens et droits immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.
APPORTS EN NUMÉRIQUE : 2.000 €.

GÉRANT : M. Arnaud SCHAAL demeurant à DIJON, 23 rue de Beaune.

CLAUDE D'AGRÈMENT : toute cession de part est soumise à l'agrément des associés statuant à l'unanimité.

IMMATRICULATION : RCS DIJON.
Pour avis.

L2403543

Elo'Taxi

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GENLIS du 18 juillet 2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : Elo'Taxi

Siège social : 6 Rue Jean Jaures - Appartement 331, 21110 GENLIS

Objet social : Le transport de voyageurs par taxi y compris par centrales de réservations,

Le transport sanitaire par taxi, l'achat et l'exploitation de licences de taxi,

La prise en location de licences de taxi et leur exploitation,

La mise en location de licences de taxi avec ou sans véhicules.

Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Madame Elodie PORCHERON, demeurant 6 Rue Jean Jaures - Appartement 331, 21110 GENLIS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
L2403544

G2 GESTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 12/07/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : G2 GESTION

Objet social : -Toutes prestations administratives, commerciales, Ressources humaines et digitales, auprès de toutes personnes, sociétés, filiales.-Centre d'affaires, domiciliation d'entreprises fiscale ou commerciale, mise à disposition de bureaux et Salles équipées avec services de bureautique et de Secrétariat-Conseil aux entreprises, aux micro entrepreneurs et aux particuliers.

Siège social : 39 Avenue du 14 Juillet, 21300 CHENOVE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Président : M^{me} PRENCIPE Gaëlle

2 rue de la Vandenesse 21320 CREANCEY

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

PRENCIPE Gaëlle
L2403458

GIGAVAL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique en date 17/07/2024, il a été constitué une Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, dénommée GIGAVAL, dont le siège social est situé 11, rue de la Chèvre Morte - 21240 TALANT, qui a pour objet, en France et à l'étranger, la location nue ou meublée de tous immeubles que la société viendrait à posséder ainsi que la réalisation de toutes prestations para-hôtelières et toutes activités connexes ou complémentaires. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de Dijon. M^{me} Pascale GIULI et M. Vincent VALET, demeurant ensemble 11, rue de la Chèvre Morte - 21240 TALANT, assurent la gérance pour une durée indéterminée.

Pour avis.

L2403575

MODIFICATION DE STATUTS



SOCIÉTÉ EUROPÉENNE D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION

SARL transformée en SAS au capital de 1.279.944 euros

Siège social : 9 boulevard de Brosses 21000 DIJON

R.C.S. de Dijon n°337 520 969

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 28/06/2024, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en sas à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1.279.944 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la société.

M. Henry GARCHER, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Henry GARCHER demeurant au 9 boulevard de Brosses - 21000 DIJON.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : la SARL PATRICE LOFFROY ET ASSOCIES - PARC VALMY 37 rue Elsa Triolet - 21000 DIJON (R.C.S. DIJON 434 358 578).

Le Président

L2402145

MAGGIONI

Société par actions simplifiée au capital de 1 050 000 euros

Siège social : La Lisière, 21560 BRESSEY SUR TILLE

429844095 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale en date du 27 juin 2024, il résulte que le cabinet ECA, situé 37 rue Elsa Triolet 21000 DIJON, immatriculé au RCS DIJON 300465093, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société GESCOMM, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Assemblée Générale sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

POUR AVIS La Présidente

L2402809

Synops Conseil

SARL au capital de 10 000 euros

Siège social : 7, place Darcy - 21000 DIJON

920 416 690 RCS DIJON

Avis de transformation

Aux termes des décisions unanimes des associés du 29/06/2024, il a été décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros. Agrément : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Messieurs Amaury VAUSSANVIN et Pierre GARREAU. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par son Président, la société AEGENE, SARL au capital de 11 250 euros, ayant son siège social : 18, rue de Beauséjour - 21000 DIJON, 929 941 482 RCS DIJON et par ses Directeurs Généraux la société Bubobubo, SARL au capital de 11 250 euros, ayant son siège social : 24, rue de la Toison d'Or - 21000 DIJON, 929 959 609 RCS DIJON et la société Gliersan, SARL au capital de 500 euros, ayant son siège social : 5, rue Vigne au Roi - 21220 BEVY, 930 444 617 RCS DIJON. Pour avis

L2403001



DOMAINE RAMONET

DOMAINE RAMONET

SCEA au capital de 726 012 Euros

Siège social : 4 place des Noyers 21190 CHASSAGNE MONTRACHET

333 145 183 RCS DIJON

GERANCE

La collectivité des associés de la société réunis en AGM le 26/06/2024, a décidé de nommer en qualité de nouveaux gérants sans limitation de durée à compter du 30/09/2024, Monsieur Michael RAMONET, demeurant à CHASSAGNE MONTRACHET (21190) 3 place des Noyers, et Monsieur Pierre-François RAMONET demeurant à DEMIGNY (71150) 14B rue du Paquier Bredault, en remplacement de Monsieur Noël RAMONET, gérant démissionnaire.

Pour avis : La gérance

L2403071



SOCIÉTÉ DE NOTELLERIE DE BOURGOGNE

Société par actions simplifiée au capital de 260 000 euros

Siège social : 15 A avenue Albert 1^{er} 21000 DIJON

305081895 RCS DIJON

Cessation du commissaire aux comptes

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 25 juin 2024, il résulte que les mandats de la société EXCO SOCODEC, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Olivier PERROUD, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, il a été décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

POUR AVIS La Présidente

L2403195

GVB

Société par actions simplifiée au capital de 1.500,00 euros

Siège social : 9 rue Marie Noël - 21200 BEAUNE

RCS : Dijon 914 809 702

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 26/06/2024, il résulte qu'il a été décidé de la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME : ANCIENNE MENTION : Société par actions simplifiée.

NOUVELLE MENTION : Société à responsabilité limitée.

ADMINISTRATION : ANCIENNE MENTION : PRÉSIDENTE : M^{me} Jiayi WEI

demeurant 9, Rue Marie Noël - 21200 BEAUNE.

NOUVELLE MENTION : GÉRANTE : M^{me} Jiayi WEI demeurant 9, Rue Marie Noël - 21200 BEAUNE.

Les mentions antérieures sur la durée de la Société demeurent inchangées.

Par ailleurs, l'associée unique a, à effet du 26/06/2024 :

- modifié la dénomination sociale qui devient : GVB WINE

- étendu et modifié l'objet social, de la manière suivante :

- Activités de prestations de services pour les vignerons, notamment dans les activités d'import-export ;

- Achat et vente de vins et plus généralement, l'achat et la vente de tout type de boissons alcoolisées et non alcoolisées ;

- Prestations de services de dégustation ;

- Prestations liées à l'accueil de touristes ;

- Prestations liées à l'organisation d'événements ;

- Conseils, communication, Marketing ;

- et généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

- transféré le siège social au 46, Rue du Faubourg Saint Nicolas - 21200 BEAUNE

- Augmenté le capital social de 8.500 € :

ANCIENNE MENTION : le capital social est fixé à 1.500 €. Il est divisé en 150 actions, de 10 € chacune.

NOUVELLE MENTION : le capital social est fixé à 10.000 €. Il est divisé en 1000 parts sociales, de 10 € chacune entièrement libérées.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis.

L2403123



Maître Philippe CHATEAU

Avocat à la Cour

Cours Saint Eloi, 36 avenue de Langres 21000 DIJON

MANN SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 22 575 €

Siège social : 2 rue Lenôtre - DIJON (21000)

RCS DIJON 498 739 085

AUGMENTATION DE CAPITAL

Les associés par assemblée en date du 28.06.2024 ont décidé d'augmenter le capital social de 2 400 €, le portant ainsi de 22 575 € à 24 975 € par création et émission de 32 parts de 75 € de valeur nominale assorties d'une prime d'émission de 862,50 € par part, intégralement souscrites et libérées à la souscription par versement en numéraire de la somme de 30 000 € et de modifier en conséquence les articles 7 « Apports » et 8 « Capital social » des statuts.

Pour avis. La Gérance.

L2403462

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

**MARET INVEST**

Société en nom collectif au capital de 100 000 euros
Siège social : 22 boulevard de la Marne 21000 DIJON
880 243 407 RCS DIJON

Nomination d'un commissaire aux comptes

Aux termes d'une délibération en date du 25 juin 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a nommé la société AB AUDIT, domiciliée 28 rue de la Redoute 21850 SAINT APOLLINAIRE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de 3 exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Pour avis La Gérance

L2403192

TMI

EURL au capital de 5 000 €
Siège social : 3 Impasse du Chateau de la Chaume
21700 CORGOLOIN
RCS de DIJON n°893 658 799

Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 01/07/2024, il a été décidé à compter du 01/07/2024 de transférer le siège social au 5 Lotissement les Grands Champs, Les Baudots, 71390 MARGILLY LES BUXY.
Radiation au RCS de DIJON et immatriculation au RCS de CHALON-SUR-SAONE

L'associé unique

L2403243

**HOLTRAD CONSTRUCTION**

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 4 avenue Georges Besse
21320 CREANCEY
979 879 186 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 30 juin 2024 a pris acte de la démission de Monsieur Alexandre TROMP de ses fonctions de directeur général à compter du même jour et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis : Le Président.

L2403422

ECHOMO

Société civile immobilière
Au capital de 1 500 euros porté à 2 000 euros
Siège social : 8 E Rue Jeanne Barret
21000 DIJON
951225382 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 15 juillet 2024 :

- a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 500 euros par apports en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille cinq cents (1 500) euros.

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à deux mille (2 000) euros.

- a nommé en qualité de cogérante Madame Marion LABOZ, demeurant 16 rue Germaine Tillion 21000 DIJON, pour une durée illimitée à compter du 15/07/2024.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis La Gérance

L2403289

**CARRIERE COMMUNICATION**

SARL au capital de 525 000 euros porté à 803 250 euros
Siège social : 9 rue d'Hauteville, 21121 DAIX
434 491 361 RCS DIJON

Augmentation de capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 28 juin 2024 a décidé d'augmenter le capital social de 278 250 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 803 250 euros divisé en 525 000 parts

Pour avis La Gérance

L2403291



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

SAS OLANDA DANIEL

Capital social : 7.820 Euros
Siège social :
10 rue Marcel Sembat - 21000 DIJON
RCS Dijon 378 703 276

Par décision du 15/07/2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Mathieu LEGRAS de ses fonctions de Président de la société OLANDA DANIEL à compter du même jour et a décidé de nommer en remplacement, toujours à compter du même jour, la société ML CONSEILS dont le siège est situé 10 rue Marcel Sembat - 21000 DIJON, pour une durée indéterminée.

Le président.

L2403405



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

DOMAINE CHRISTIAN CLERGET

SCEA au capital social de 142.690 Euros
Siège social :
ANCIENNE RN 74, 21640 VOUGEOT
431340140 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 juin 2024, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.

Président : Monsieur Christian CLERGET, demeurant Ancienne Route Nationale 74, 21640 Vougeot.
Directrice générale : Madame Isabelle CLERGET, demeurant Ancienne Route Nationale 74, 21640 Vougeot

Accès aux assemblées et vote :
Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Transmission des actions : Il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers.

Les associés ont également décidé à compter du même jour, de transférer le siège social de la société à Ancienne RN 74, 21220 CHAMBOLLE MUSIGNY.

Mention sera portée au RCS de DIJON.

L2403449

SCI du Temps Plié

Les membres de la société civile immobilière «SCI du Temps Plié», dont l'objet social est la gestion de la propriété située 11 rue du Tertre 21290 Gurgy le Château, se sont réunis en AG extraordinaire le 13 juin 2024. Ils ont confirmé leur accord à la vente des 43 parts de Perrine Alia-Thorey et à l'augmentation du capital social, porté à 76 010 € (soixante seize mille dix euros) et divisé en 203 parts. Les nouveaux membres sont Fabien Schmitt et Frédéric Schmitt. Les statuts ont été modifiés sur ces points, ainsi que sur les modalités de vente de parts entre associés et sur la création de parts B transformables en parts sociales. Le siège de la société est inchangé : chez Jean-Pierre Thorey 50 rue Berlier 21000 Dijon. La société est immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 831 517 685.

L2403452

TRANSFO EMBALLAGES

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros
Siège social :
60 H avenue du 14 Juillet
21300 CHENOVE
R.C.S. : Dijon 533 511 150

Transfert de siège

En date du 28/06/2024, l'AGE a décidé le transfert du siège social au 6 chemin du Barrage à VALCOURT (52100) à compter du 28/06/2024.

Mention en sera faite au RCS de DIJON.

L2403495

**LEGI CONSEILS BOURGOGNE**

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SENNECEYDIS

SAS au capital de 20 000 Euros
Route de Chevigny
21800 SENNECEY LES DIJON
502 697 519 RCS Dijon

AVIS DE PUBLICITÉ

AGE du 02/07/2024, il résulte que la société SACHA MANAGEMENT, EURL au capital de 1.000 euros, dont le siège social est Route de Chevigny 21800 SENNECEY-LES-DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 981 004 989, a été nommée en qualité de Présidente à compter du 01/07/2024 en remplacement de la société TLLD H, démissionnaire.

L2403497

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AGRICOLE DU DOMAINE THIERRY

SCI au capital de 15 397,35 €
Siège social : 8 rue de la Chapelle
21460 VIEUX CHATEAU
RCS de DIJON n°442 539 904

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 02/02/2024 a décidé à compter du 29/03/2024 de :

- de nommer en qualité de co-gérant M^{me} THIERRY Emmanuelle, demeurant 79 quai André Citroën 75015 PARIS.

- proroger la durée de la société de 5 ans, soit jusqu'au 01/04/2034. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au RCS de DIJON.

Me Mathieu THAVAUD
L2403502**CASAVAROIS**

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
5 rue Marie-Antoinette Tonnelat
21000 DIJON
RCS Dijon 819 799 636

Avis de modification

Par PV du 15/07/24, il a été décidé de transférer le siège social de la Société 5 rue Marie-Antoinette Tonnelat - 21000 DIJON, à compter du 15/07/24 et de modifier l'article 5 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 14 rue Boileau - 21000 DIJON.

NOUVELLE MENTION : 5 rue Marie-Antoinette Tonnelat - 21000 DIJON.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

L2403515

**LEGI CONSEILS BOURGOGNE**

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

VAL DE SAONE MACONNERIE

SARL transformée en SAS au capital de 150 000 euros
ZAC DE LA PETITE CHAMPAGNE
21640 GILLY LES CITEAUX
753 396 472 RCS DIJON

Avis de transformation

DUA du 15/07/2024, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 150 000 €. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. M. Mathieu FOURNIER gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par la société HOLDING DES PIERRES DE NUITS, SARL au capital de 440 000 euros, ayant son siège social ZAC de la Petite Champagne Rue des Cerisiers 21640 GILLY LES CITEAUX, immatriculée sous le numéro 928 095 827 RCS DIJON, représentée par son Gérant M. Mathieu FOURNIER.

L2403520

CCB IMMO

SCI au capital de 667€
Siège social : 12 rue de Skopje 21000 DIJON
R.C.S. DIJON 905 217 709

Avis de modifications

Par décisions unanimes du 10/07/24 les associés ont :

- décidé de réduire le capital social de 333€ par voie de rachat-annulation de la société de 333 actions de 1€ chacune, pour le ramener de 1000€ à 667€ ;

- pris acte de la démission de la société SHAMELESS à compter de cette même date, en sa qualité de cogérante.

Mention RCS Dijon.

L2403535

JO & JO**TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

L'AGE du 28/06/2024 de la société JO & JO (SCI au capital de 1 500 €, siège 28, rue de la Redoute 21850 ST APOLLINAIRE, immat RCS DIJON 901 294 413) a décidé de transférer le siège social au 280 Rue Charles de Freycinet 21600 LONGVIC et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, le tout avec effet rétroactif au 08/09/2023. Dépôt au RCS DIJON.

L2403523



Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

GROUPEMENT FORESTIER PIANETTI

Groupe forestier, société civile à statut légal particulier au capital de 2 500 €
Siège social : 11 rue de Belan
21570 BRION SUR OURCE
RCS de DIJON n°805 197 050

Transfert de siège

L'AGE du 11/07/2024 a décidé le transfert du siège social au 23 rue de la Potelle, 21520 MONTIGNY SUR AUBE à compter du 11/07/2024.

Mention : RCS de DIJON

L2403542

**SCI HUBERT-LEVEQUE**

Société civile immobilière au capital de 500 Euros
Siège social :
14 rue Hugues de Montconis
21490 VARIOIS ET CHAIGNOT
RCS Dijon 853 203 032

Avis de modification

Par PV d'AGE du 17/07/24, il a été décidé de transférer le siège social de la Société au 17 Place Centrale 21800 QUETIGNY à compter du 17/07/24 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 14 rue Hugues de Montconis 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT.

NOUVELLE MENTION : 17 Place Centrale 21800 QUETIGNY.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

L2403559

BDR IT

Sociétés par Actions Simplifiée au capital social de 100 000,00 Euros
Siège social : 18, Avenue Française
GIROUD - 21000 DIJON
822 793 345 RCS Dijon

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 15/07/2024, Ludvine MARTIN, demeurant 17 Rue Jean GRONDEL 33200 BORDEAUX a été nommée Présidente de la société pour une durée indéterminée, à compter du 15/07/2024 en remplacement de Mathilde FAGLIN, démissionnaire le 15/07/2024 et Mathilde FAGLIN, demeurant 10 Rue du Clos Pofard 21121 AHUY a été nommé Directeur Général de la société pour une durée indéterminée, à compter du 15/07/2024 en remplacement de Jean Michel GALICHON, démissionnaire le 15/07/2024.

Mention sera faite au RCS de DIJON

L2403565

CEBFC LT

Sociétés par Actions Simplifiée au capital social de 2 300 000,00 Euros
Siège social : 18, Avenue Française
GIROUD - 21000 DIJON
818 699 886 RCS Dijon

L'associée unique a, aux termes d'une décision en date du 15 juillet 2024, :

- décidé de ne pas dissoudre la société par application de l'article L.225 -248 du code de commerce,

- décidé de réduire le capital de 2 300 000 euros à 697 800 euros pour cause de perte par l'annulation de 16 022 actions de 100 euros de nominal ;

- Modifié les articles 6 et 7 des statuts en conséquence ;

- constaté que la société a reconstitué ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Mention sera faite au RCS de DIJON

L2403567

SCI DU VAL DE VEZE

3 lotissement du Val de Veze
39350 OUGNEY
R.C.S. : LONS-LE-SAUNIER
499 703 031

TRANSFERT DE SIEGE DANS UN AUTRE RESSORT

Par décision de l'AGE du 20/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 14 boulevard Rembrandt à DIJON (21000) à compter de ce jour. Radiation au R.C.S. de LONS-LE-SAUNIER et ré-immatriculation au R.C.S. de DIJON.

Pour avis,

L2403563

PHILAE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 4.550.000,00 Euros
Siège social :
DIJON (21000) - 18, Avenue Française
GIROUD
RCS DIJON 444 541 817

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 15/07/2024, Madame Ludvine MARTIN, demeurant 17, rue Jean GRONDEL 33200 BORDEAUX a été nommée Présidente de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1^{er} juin 2024 en remplacement de Jérôme BALLEST, démissionnaire au 31 mai 2024.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

L2403566

AVOCATS**EXPERTS COMPTABLES****COMMISSAIRES DE JUSTICE****NOTAIRES**

le Journal du Palais

est habilité à publier vos annonces judiciaires et légales

03.80.68.25.55.

annoncelegale.jdp
@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

CEBIM

Sociétés à responsabilité limitée
au capital social de 8.120.752 €uros
Siège social :
18, Avenue Françoise GIROUD -
21000 DIJON
397 480 369 RCS DIJON

L'associée unique a, aux termes
d'une décision en date du 15 juillet
2024 :

- décidé de ne pas dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du code de commerce,
- décidé de réduire le capital de 8.120.752 € à 2.470.456 € pour cause de perte par l'annulation de 37.173 parts de 152 € de nominal ;
- Modifié les articles 6 et 7 des statuts en conséquence ;
- constaté en conséquence que la société a reconstitué ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis.

L2403568

MAISON PARIGOT
ET RICHARD

SAS au capital de 82.500 €uros
Siège social :
9 rue du Jarron
21420 SAVIGNY LES BEAUNE
515 720 084 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération de
l'AGOA en date du 28/06/2024, il
résulte que les mandats de la SAS
CONSULTIS AUDIT, Commissaire
aux Comptes titulaire, et de la SCP
ANDRE ET ASSOCIES BAKER TILLY,
Commissaire aux Comptes suppléante,
sont arrivés à expiration et qu'il n'est
pas désigné de Commissaire aux
Comptes.

Pour avis : Le président.

L2403569

POURSUITE D'ACTIVITE

CHARME IMMO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 €uros
Siège social : 12 rue de la Charme
21370 PRENOIS
920 780 004 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une délibération en date
du 28 juin 2024, l'Assemblée Générale
Extraordinaire des associés, statuant
en application de l'article L. 223-42
du Code de commerce, a décidé qu'il
n'y avait pas lieu à dissolution de la
Société.

Pour avis : La Gérance.

L2403556

LEXAN AVOCATS
Société d'Avocats
ZIRST II

55 rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot-St-Martin

OCI Digital
Services Sud

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 €uros
Siège social : Ecoparc Dijon
Bourgogne
310 rue Frédéric Lescuré
21850 SAINT APOLLINAIRE
922 394 416 R.C.S. Dijon

Décisions à caractère mixte de
l'actionnaire unique en date du 28 juin
2024 : Décision de non-dissolution
anticipée de la Société en application
des dispositions des articles L. 225-248
et L. 227-1 du Code de commerce,
suite à la constatation de la perte de la
moitié du capital social.

Pour avis : Le Président.

L2403574

LA CAVE DU PETIT
HOTEL

SARL au capital de 22.000 €
Siège social : Rue Traversière
21220 CHAMBOLLE-MUSIGNY
RCS DIJON 312 248 420

Avis de modification

Le 28/06/2024 l'associé unique
statuant en application de l'article L.223-42
du Code de commerce a décidé
qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la
Société. Mention au RCS de Dijon.
L2403457

DISSOLUTION

DE SOCIETE

JYP

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 1 rue d'Assas 21000
DIJON
750798472 RCS DIJON

Avis de dissolution
anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire
réunie le 31 mai 2024 a décidé la
dissolution anticipée de la Société
à compter du 31 mai 2024 et sa
mise en liquidation amiable sous
le régime conventionnel dans les
conditions prévues par les statuts et les
délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur
Monsieur Philippe BROICHOT,
demeurant 1 rue de la Maison
Commune 21700 ARGILLY, pour
toute la durée de la liquidation, avec
les pouvoirs les plus étendus tels que
déterminés par la loi et les statuts pour
procéder aux opérations de liquidation,
réaliser l'actif, acquitter le passif, et
l'a autorisé à continuer les affaires en
cours et à en engager de nouvelles
pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1
rue de la Maison Commune 21700
ARGILLY. C'est à cette adresse que
la correspondance devra être envoyée
et que les actes et documents concernant
la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la
liquidation seront déposés au Greffe
du Tribunal de commerce de DIJON,
en annexe au Registre du commerce et
des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

L2402364

PHIJJ

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : rue de la maison
commune - 21700 ARGILLY
499576882 RCS DIJON

Avis de dissolution
anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire
réunie le 31 mai 2024 a décidé la
dissolution anticipée de la Société
à compter du 31 mai 2024 et sa
mise en liquidation amiable sous
le régime conventionnel dans les
conditions prévues par les statuts et les
délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur
Monsieur Philippe BROICHOT,
demeurant rue de la Maison Commune
21700 ARGILLY, pour toute la durée
de la liquidation, avec les pouvoirs les
plus étendus tels que déterminés par
la loi et les statuts pour procéder aux
opérations de liquidation, réaliser l'actif,
acquitter le passif, et l'a autorisé à
continuer les affaires en cours et à en
engager de nouvelles pour les besoins
de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé
rue de la Maison Commune 21700
ARGILLY. C'est à cette adresse que
la correspondance devra être envoyée
et que les actes et documents concernant
la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la
liquidation seront déposés au Greffe
du Tribunal de commerce de DIJON,
en annexe au Registre du commerce et
des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

L2402365



SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

BOUILLOT ERIC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.622.45 €uros
Siège social :
21230 ANTIGNY LA VILLE
R.C.S. Dijon B 400 491 585

Par décisions du 05/07/2024,
l'associé unique a décidé de procéder
à la dissolution anticipée de la société à
compter du 05/07/2024 et à sa mise en
liquidation, nommé comme liquidateur
Monsieur Eric BOUILLOT demeurant
Le PERRON - 21230 ANTIGNY LA
VILLE. Le siège de la liquidation est fixé
au domicile du liquidateur Le PERRON
- 21230 ANTIGNY LA VILLE. Mention
sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le liquidateur.

L2403242

KARABBOS

SC au capital de 440 000 €
Siège social : 27, rue de l'oeuvre
21140 SEMUR EN AUXOIS
RCS DIJON 497 623 678

Avis de dissolution

L'AGE du 28/06/2024, a, à compter
de cette même date :

- Décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable,
- Nommé Olivier MARIN, ancien gérant, demeurant 4 rue de la Ruée, Hameau de Varennes 21210 THOISY LA BERCHERE, en qualité de liquidateur de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au
siège. Le dépôt des actes et pièces
relatifs à la liquidation sera effectué
au greffe du tribunal de commerce de
Dijon. Mention au RCS de Dijon.

L2403466

SARL AR

Suivant décision en date du
31/12/2023, l'Associé Unique de la
société SARL AR, SARL au capital de
5 000 euros, Siège social : 12 Rue du
Colonel Moll 21000 DIJON, RCS DIJON
922 385 281, a décidé la dissolution
anticipée de la Société à compter du
même jour et sa mise en liquidation
amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Arthur LUTCHMAYA,
demeurant 12 rue du Colonel Moll
21000 DIJON, Gérant, exercera les
fonctions de liquidateur pour réaliser les
opérations de liquidation et parvenir à la
clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est
fixé 12 Rue du Colonel Moll 21000
DIJON. C'est à cette adresse que la
correspondance devra être envoyée et
que les actes et documents concernant
la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la
liquidation seront déposés au Greffe
du Tribunal de commerce de DIJON,
en annexe au Registre du commerce et
des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur

L2403508

ANNONCES LEGALES

NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie
03.80.68.25.55

annoncelegale.jp@legalnet.org

CLOTURE

DE LIQUIDATION

LA MARCILLYETTE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 Rue du Lavoir 21160
PERRIGNY LES DIJON
Siège de liquidation : 1 Rue du Lavoir
21160 PERRIGNY LES DIJON
882058951 RCS DIJON

Avis de clôture de
liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30
juin 2024 a approuvé le compte définitif
de liquidation, déchargé Madame
Laurence CLUCHIER, demeurant 1
rue du Lavoir 21160 PERRIGNY LES
DIJON, de son mandat de liquidateur,
donné à ce dernier quitus de sa gestion
et constaté la clôture de la liquidation
à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront
déposés au greffe du Tribunal de
commerce de DIJON, en annexe au
Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

L2403252

LEGI CONSEILS
BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

CLOS DES AIGES
- AHUY

Société civile immobilière de
construction vente en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
1 rue en Clairvot 21850 SAINT
APOLLINAIRE
828 723 973 RCS DIJON

Avis de clôture de
liquidation

AGO 01.07.2024 : approbation du
compte définitif de liquidation, décharge
de la société BODEV, SARL au capital
de 4 000 000,00 euros ayant son siège
social sis 1 rue en Clairvot 21850 SAINT
APOLLINAIRE et immatriculée au RCS
de DIJON sous le numéro 498 261 684,
de son mandat de liquidateur, l'AG a
donné à cette dernière quitus de sa
gestion. Constatation de la clôture de
la liquidation à compter du 31.05.2024.

Comptes de liquidation déposés au
RCS DIJON.

Le Liquidateur

L2403499

TRIBUNAUX EXTERIEURS

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

CHAMBRE A PART

47, Avenue Monnot 71100 CHALON
SUR SAÛNE. RCS CHALON SUR
SAÛNE : 851 718 866. Etablissement
secondaire à DIJON : 851 718 866
- 2019 B 915. Activité : Le nettoyage
hôtelier.

Jugement du tribunal de commerce
de CHALON SUR SAÛNE en date du
11 Juillet 2024 prononçant la clôture
de la procédure de liquidation judiciaire
pour insuffisance d'actif.

L2403514

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

RODEVE

2, Rue Alfred Nobel Zone Industrielle
Landry 2 - 24750 BOULAZAC ISLE
MANOIRE. RCS PERIGUEUX : 891
754 699. Etablissement secondaire à
DIJON : 891 754 699 - 2021 B 499.
Activité : commerce D habillement et
accessoires - 4771z.

Jugement du tribunal de commerce
de PÉRIGUEUX prononçant en date
du 5 Juillet 2024 l'ouverture d'une
procédure de redressement judiciaire,
date de cessation des paiements le 1^{er}
Juillet 2024, désignant administrateur
Maître Serge CERA 58, rue Saint-
Genès - 33000 BORDEAUX avec les
pouvoirs : d'assister le débiteur pour
tous les actes relatifs à la gestion,
mandataire judiciaire Maître Nicolas
LEURET - SELARL LGA 78, rue
Victor Hugo - le Mercurial - 24000
PÉRIGUEUX.

Les déclarations de créances sont
à déposer au mandataire judiciaire ou
sur le portail électronique prévu par les
articles L.814-2 et L.814-13 du Code
de commerce dans les deux mois à
compter de la publication au BODACC.
L2403512

VAM'DA

ZAC la Planchette 25770 FRANOIS.
RCS BESANCON : 389 551 391.
Etablissement secondaire à DIJON :
389 551 391 - 2002 B 614. Activité :
Négoce d'appareils ménagers, télé,
Hifi, vidéos, meubles, literie, cuisines
intégrées, articles sanitaires.

Jugement du tribunal de commerce
de BESANCON prononçant en date
du 3 Juillet 2024 l'ouverture d'une
procédure de redressement judiciaire,
date de cessation des paiements le 1^{er}
Avril 2024, désignant administrateur
SELARL AJRS prise en la personne de
Monsieur Philippe JEANNEROT
28, rue de la République - CS 16473 -
25000 BESANCON avec les pouvoirs :
d'assister le débiteur pour tous les
actes relatifs à la gestion, mandataire
judiciaire Selarl Guigon Associés 3,
avenue Commandant Marceau - 25000
BESANCON.

Les déclarations de créances sont
à déposer au mandataire judiciaire ou
sur le portail électronique prévu par les
articles L.814-2 et L.814-13 du Code
de commerce dans les deux mois à
compter de la publication au BODACC.
L2403513

CREANCES SALARIALES

4R SOLUTIONS
Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés
de créances salariales

DINERS BURGER SAS

Restaurant traditionnel pizzeria sur
place et à emporter - livraison - 75/79
boulevard Pascal 21000 DIJON -
SIREN 803 022 342.

Par le présent avis, il est indiqué que
les relevés de créances salariales ont
été déposés au greffe du TRIBUNAL DE
COMMERCE DE DIJON le 15/07/2024.

Cette publicité fait courir le délai de
forclusion de 2 mois conformément à
l'article L.625-1 du code commerce.
Jean-Joachim BISSIEUX,
Liquidateur.

L2403521

4R SOLUTIONS
Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés
de créances salariales

INAL BC SARL

restauration rapide - La toison d'Or
21000 DIJON - SIREN 830 987 376.

Par le présent avis, il est indiqué que
les relevés de créances salariales ont
été déposés au greffe du TRIBUNAL
DE COMMERCE DE DIJON le .

Cette publicité fait courir le délai de
forclusion de 2 mois conformément à
l'article L.625-1 du code commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX,
Liquidateur.

L2403522

4R SOLUTIONS
Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés
de créances salarialesHCA RESTAURATION
SARL

Restauration traiteur - 3, rue des
Prés Potet 21121 AHUY - SIREN 520
518 887;

Par le présent avis, il est indiqué que
les relevés de créances salariales ont
été déposés au greffe du TRIBUNAL DE
COMMERCE DE DIJON le 15/07/2024.

Cette publicité fait courir le délai de
forclusion de 2 mois conformément à
l'article L.625-1 du code commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX,
Liquidateur;

L2403524

4R SOLUTIONS
Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés
de créances salarialesPOMPES FUNEBRES
COOPERATIVE SCIC SAS

Pompes funèbres - 10 rue Paul
Verlaine 21000 DIJON - SIREN 885
031 369.

Par le présent avis, il est indiqué que
les relevés de créances salariales ont
été déposés au greffe du TRIBUNAL DE
COMMERCE DE DIJON le 15/07/2024.

Cette publicité fait courir le délai de
forclusion de 2 mois conformément à
l'article L.625-1 du code commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX,
Liquidateur.

L2403525

4R SOLUTIONS
Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés
de créances salarialesLES BIÈRES DU DONJON
SARL

Fabrication artisanale de bières
- 6 rue de la chaume au Menelot 21140
SEMUR EN AUXOIS - SIREN 808 981
724.

Par le présent avis, il est indiqué que
les relevés de créances salariales ont
été déposés au greffe du TRIBUNAL DE
COMMERCE DE DIJON le 15/07/2024.

Cette publicité fait courir le délai de
forclusion de 2 mois conformément à
l'article L.625-1 du code commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX,
Liquidateur.

L2403526

AVIS

ADMINISTRATIF

Commune
d'EGUILLY

Approbation de la révision
«allégée» n°1 et de la
révision «allégée» n°2 du
Plan Local d'Urbanisme et
modification du périmètre
du Droit de Prémption
Urbain

Par délibération en date du 24 juin
2024, le Conseil Municipal d'EGUILLY
a décidé d'approuver la révision
«allégée» n°1 et la révision «allégée»
n°2 du PLU et de modifier le périmètre
du Droit de Prémption Urbain suite à
cette révision.

Le dossier correspondant est tenu
à la disposition du public à la Mairie
d'EGUILLY, ainsi qu'à la Direction
Départementale des Territoires de Côte
d'Or, aux jours et heures habituels
d'ouverture.

Monsieur Jean-Marie FAIVRET,
Maire.

L2403456

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

Commune de Bouze-lès-Beaune

Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et adaptation du Droit de Prémption Urbain (DPU)

Par délibérations en date du 17 juin 2024, le conseil municipal de Bouze-lès-Beaune a décidé d'approuver la révision du Plan Local d'Urbanisme et d'adapter le Droit de Prémption Urbain sur la totalité des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) définies au PLU.

Les délibérations du conseil municipal, le dossier du PLU approuvé, ainsi que le plan délimitant le périmètre du DPU, sont tenus à la disposition du public à la mairie et à la Direction Départementale des Territoires aux jours et heures habituels d'ouverture. L2403550

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} NEUGNOT Annick décédée le 20/01/2021, a établi l'inventaire. Réf. 0218099362. L2403531

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} NEUGNOT Annick décédée le 20/01/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218099362. L2403532

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

Jugement du 09 juillet 2024

SAS REDHAWK SECURITE, 1 Rue de la Maladiere, 21580 Grancey-le-Château-Neuveville, RCS Greffe de Dijon 805 250 495. Activités de sécurité privée. **JOSSERAND Jean-Marie**, 1 rue de la Maladiere, 21580 Grancey-le-Château-Neuveville. Jugement d'extension d'une procédure de redressement judiciaire ouverte initialement à l'égard de Redhawk Sécurité (sas) 1, rue de la Maladiere - 21580 Grancey-le-Château-Neuveville à Date de cessation des paiements : , date de cessation des paiements le 28 Novembre 2022 et confirmant la désignation de mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2403494

Jugement du 09 juillet 2024

SARL MALABAR FOODS, 39 Rue Berbisey, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 804 421 329. Restauration de type rapide. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. L2403469

SARL IXSELLIA, 8 Rue Royer, 21380 Messigny-et-Vantoux, RCS Greffe de Dijon 517 907 929. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. L2403470

Jugement du 09 juillet 2024

SAS NFSA Consulting, 35A Rue de Larrey, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 948 341 078. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. L2403479

SARL MHA, 16 Rue André Malraux, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 914 867 999. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. L2403480

SAS SOGEPRIM, 10 Rue Audra, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 803 056 431. Agences immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2403482

MULBACH né LUCAS Sullivan Rodolphe Grégory (El), 8 rue Charles Dullin, 21240 Talant, RCS Greffe de Dijon 520 611 443. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2403483

ANNONCES LÉGALES

DERNIER DÉLAI POUR VOS PUBLICATIONS : JEUDI 16 HEURES

annoncelegale.jdp@legalnet.org

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 09 juillet 2024

SARL Activeau 21, 7 Rue Aristide Bergès, 21800 Sennecey-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 881 402 911. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mars 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2403477

SARL ONE LIFE S.A.R.L., 12 Rue Colbert, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 849 715 867. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Juin 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2403478

SARL Sensôriels by Créalyne, 3 Allée des Corvées, 21240 Talant, RCS Greffe de Dijon 949 459 911. Soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Juin 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2403481

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

Jugement du 09 juillet 2024

SARL PLANCON FRERES, Route de Saulon, 21220 Gevrey-Chambertin, RCS Greffe de Dijon 423 906 932. Vente à domicile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif. L2403491

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 09 juillet 2024

GILOT Annie, 32 rue Thiers, 21130 Auxonne, RCS Greffe de Dijon 448 786 418. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2403471

SARL ISB, 6 Rue Pasteur, 21120 Is-sur-Tille, RCS Greffe de Dijon 532 287 943. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2403472

SARL LCDC, 47 Rue Maréchal Lyautey, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 879 675 783. Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2403473

SAS ATR TRANSPORT, 17 Rue Maurice Ravel, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 848 128 674. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2403474

SARL MBR 21, 13-15 Rue de Gray, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 897 441 648. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2403484

SARL GALOSEAU JEAN LOUIS, 7 Rue Caron Quenille, 21500 Savois, RCS Greffe de Dijon 520 271 842. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2403485

SARL EUURL BERTRAND TUPINIER - EBENISTERIE D'ART, 13 Rue du Pré Rondot, Zae du Bois Guillaume, 21850 Saint-Apollinaire, RCS Greffe de Dijon 442 740 593. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2403486

SARL EUURL DOMINIQUE QUINCEY, 4 Place des Tilleuls, 21430 Censerey, RCS Greffe de Dijon 818 521 890. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2403487

SARL AVENIR TOITURES 21, 3 Rue de la Menetriere, 21470 Brazey-en-Plaine, RCS Greffe de Dijon 877 622 910. Travaux de charpente. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2403488

le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.

Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales
par mail :

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

SARL CHOUETTE HABITAT, 30 Rue des Tamaris, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 845 308 956. Autres travaux d'installation n.c.a. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2403489

SARL NEXT, 36 Rue Edmé Piot, 21500 Montbard, RCS Greffe de Dijon 894 010 032. Commerce de détail de la chaussure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2403490

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du
09 juillet 2024

NGAYO NSIYAPNZEU LJAIC Sanela, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 948 903 471. Messagerie, fret express. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 27 Juin 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2403467

VISHAJ (EI) DEM., 4 Résidence Hélène Boucher, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 518 293 758. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 14 Janvier 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2403468

SAS KSK, 12 Rue de l'Echelle, 21170 Saint-Usage, RCS Greffe de Dijon 922 551 221. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2403475

SAS SIMULTECH, 5 Rue des Artisans, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 801 674 227. Autres enseignements. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 Avril 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2403476

SAS SADIGH GROUP, 18 Impasse du Cardinal Petit de Juleville, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 821 995 222. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée

par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2403492

SAS GridBear, 18 Impasse Cardinal Petit de Juleville, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 917 393 134. Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2403493

AVIS DIVERS

M^{me} Monique
BERGER

AVIS DE SAISINE DE
LEGATAIRE UNIVERSEL
DE LAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
- Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1^{er} décembre 2019, Madame Monique BERGER, en son vivant retraitée, demeurant à DAIX (21121) 14 rue des Croillierans Maison de Retraite L'Été Indien.

Née à LOSNE (21170), le 20 décembre 1933.

Veuve de Monsieur Ferdinand Robert THEVENY et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 8 mai 2024.
A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Romain BRUCHON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à DIJON, 16 avenue Victor Hugo, le 10 juillet 2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Romain BRUCHON, Notaire à DIJON (21000), 16 avenue Victor Hugo, référence CRPCEN : 21004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. L2403500

TOUTES
LES SEMAINES
LE JOURNAL
DU PALAIS
POUR

120€

Yonne

VENTE CESSIION

ATTRIBUTION D'APPORTS

SARL ROYAL
ISTAMBUL/SAS
AZRA

Cession de fonds de
commerce

Par acte reçu par Me Emilie SABIAUX, notaire à AUXERRE (89000), le 28 juin 2024 enregistré à la Recette des Impôts de AUXERRE, le 4 juillet 2024 référence 8904P01 2024 N ° 00727. la société SARL ROYAL ISTAMBUL au capital social de 200,00 €, siège social MONETEAU (89470), 1 rue de la Commanderie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE sous le numéro 840696694

A vendu à la société SAS AZRA au capital social de 1.000,00 €, siège social MONETEAU (89470), 1 rue de la Commanderie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE sous le numéro 987534732 le fonds commercial de restauration exploité à MONETEAU (89470) sous l'enseigne LE ROYAL D'ISTAMBUL avec entrée en jouissance le 28 juin 2024 moyennant le prix de 30.000,00 €

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à Maître Emilie SABIAUX, notaire à AUXERRE (89000), 11 rue des Hospitaliers au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis : Me Emilie SABIAUX, notaire à AUXERRE.

L2403553

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SYSTEMIS CONSEIL
Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

SAP2

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
21 avenue Pierre Larousse
89000 AUXERRE
RCS Auxerre

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 11/07/24, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

FORME : société civile immobilière.
OBJET : L'acquisition, la prise en crédit-bail, la gestion notamment par mise en location, l'entretien, la réparation ou la modification, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non bâtis ; l'acquisition, la gestion, la cession de parts de société à prépondérance immobilière ; la gestion de sa trésorerie.

DÉNOMINATION SOCIALE : SAP2.
DURÉE : 99 ans.
SIÈGE SOCIAL : 21 avenue Pierre Larousse - 89000 AUXERRE.
CAPITAL : 1.000 € divisé en 1.000 parts de 1 € chacune.

CESSION DE PARTS : Elles ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf pour les cessions entre associés et pour celles consenties au conjoint, à un ascendant ou à un descendant du cédant.

GÉRANT : Frédéric LEFRANC, né le 22/11/1966 à SAINT-DENIS (93), demeurant 3 bis place Saint Germain 89000 AUXERRE.

La société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE (89).

Pour avis :
Le gérant.

L2403455

L'ATYPIK d'ALEX

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 2.500 Euros
Siège social :
9 rue du Milieu - 89800 CHABLIS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHABLIS du 10/07/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.
DÉNOMINATION SOCIALE : L'ATYPIK d'ALEX.

SIÈGE SOCIAL : 9 rue du Milieu, 89800 CHABLIS.
OBJET SOCIAL : Toutes activités de coiffure en salon ainsi qu'à domicile, exploitation d'un salon de coiffure, vente de produits de beauté et d'accessoires de mode.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 2.500 €.
GÉRANCE : Madame Alexandra GIBIER, demeurant 6 rue du Milieu - 89800 CHABLIS, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

Pour avis : La gérance.

L2403465

La Casa

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 11 juillet 2024, à Bellechaume.

DÉNOMINATION : La Casa.

FORME : SARL.

SIÈGE SOCIAL : 41 rue du Professeur Ramon - 89210 BELLECHAUME.

OBJET : bar, cafés, débit de boisson, brasserie, snack, restauration, prestations de services de proximité couvrant des activités à destination des citoyens et contribuant à la revitalisation des petites communes par la restauration d'espaces de convivialité multi services tels que le commerce de détail alimentaire dont dépôt de pain, offre d'épicerie et de produits frais locaux, relais de poste, relais colis, permanence de services publics, point presse, espace coworking, exploitation de tous gîtes, prestations de services hôteliers et para hôteliers, Organisations d'animations festives, spectacles vivants, concerts, ou autres événements culturels et sociaux : jeux, concerts, expositions, kermesse, privatisation du lieu pour un événement local.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 année(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 500 €.

GÉRANT : Monsieur Bryan NEA, demeurant 46 Rue du Professeur Ramon - 89210 BELLECHAUME.

La société sera immatriculée au R.C.S. SENS.

Pour avis.

L2403453

SAS ATHENA
CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 41 Grande Rue,
89440 STE COLOMBE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINTE COLOMBE du 11 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS ATHENA
CONSEIL

Siège : 41 Grande Rue, 89440 STE COLOMBE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Prestations de services administratifs liés à l'assurance, expertise auprès de compagnie d'assurance.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : M^{me} Cécile SPEVAK, demeurant 41 Grande Rue, 89440 Ste Colombe

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

Pour avis : La présidente

L2403528

MODIFICATION

DE STATUTS

FONCIERE 90

Société civile
au capital de 324.000 Euros
Siège social : Le Buisson Souef
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
353 666 555 R.C.S. Sens

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24.06.2024, il a été pris acte de la fin des fonctions de cogérant de M. Christian BARBAT DU CLOSEL.

Le dépôt légal sera fait au R.C.S. de SENS. L2403463

SYSTEMIS CONSEIL
Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

EARL CHRISTOPHE
PATRICE

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 7.500 Euros
Siège social : 21 Grande Rue
89800 BEINE
R.C.S. Auxerre 507 387 371

Par PV du 17/07/24, le capital social a été augmenté de 7.200 € pour être porté à 14.700 €, par voie d'apport en numéraire. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :

- Ancienne mention : Capital : 7.500 € ;

- Nouvelle mention : Capital : 14.700 €.

La même AGE du 17/07/24 a décidé de transformer la société en société civile d'exploitation agricole (SCEA) à compter du 17/07/24.

Mention sera faite au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour avis : Le gérant.

L2403555

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SULLON
CABALERE

Société civile immobilière
au capital de 1 524,45 Euros
En cours de liquidation
Siège social et siège de la liquidation :
17B, Route de Voisines
89260 Thorigny sur Oreuse
334 382 454 RCS Sens
(La «Société»)

L'Assemblée Générale réunie le 31 mai 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Hubert Ahang demeurant 17B Route de Voisines - 89260 THORIGNY SUR OREUSE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur

L2403517

PUBLICITÉ

GUILBERT Fabrice
03.80.68.23.68

regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE, UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...



DONNEZ VOTRE PLASMA, LE TRAITEMENT EST EN VOUS

Le plasma est **la partie liquide du sang dans laquelle circulent les cellules sanguines**. Il contient des protéines et **des anticorps qui ont un intérêt thérapeutique majeur**, notamment des immunoglobulines, des facteurs de coagulation ou encore de l'albumine.

De très nombreux patients sont soignés par transfusion de plasma ou grâce **aux médicaments produits à partir des protéines du plasma et pour lesquels les besoins ont explosé ces dernières années**.

x2 C'EST L'AUGMENTATION DES BESOINS EN MÉDICAMENTS DÉRIVÉS DU **PLASMA** EN FRANCE DEPUIS 2007.



UN ENJEU SANITAIRE MAJEUR

Si à ce jour en France, aucun patient nécessitant une transfusion n'a manqué du produit sanguin dont il avait besoin, la situation est différente, et ce mondialement, concernant les **médicaments dérivés du plasma**.

Pour **couvrir les besoins de tous les patients, la France dépend à 65% de médicaments importés des Etats-Unis. S'affranchir de cette dépendance** passe par une hausse notable des prélèvements et donc **par le recrutement de nouveaux donneurs de plasma**.

1H30 C'EST LE TEMPS QU'IL FAUT POUR SAUVER DES VIES, MAIS AUSSI :

- ◆ Participer à **assurer la souveraineté nationale en plasma**,
- ◆ **Défendre le modèle éthique du don bénévole**,
- ◆ Et **prendre du temps pour soi !**



**INFOS ET RDV
POUR UN
DON DE PLASMA**

dondesang.efs.sante.fr



AVIS D'EXPERT

Quel statut pour le véhicule de tourisme du dirigeant de société ?

Législation. Très souvent le dirigeant de société se demande si le véhicule de tourisme qu'il utilise à la fois pour les besoins de son activité professionnelle et à titre personnel doit être pris en charge par sa société. Question cornélienne s'il en est....



PAR EMMANUEL
LEJEUNE,
EXPERT-
COMPTABLE
À CHÂTILLON-
SUR-SEINE

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Bourgogne Franche-Comté

De nombreux paramètres sont à étudier pour pouvoir décider en connaissance de cause : prix du véhicule, date de sa 1ère immatriculation, nombre de gramme de CO² émis, énergie utilisée, modalités de financement, pourcentage d'utilisation personnelle du véhicule, régime social applicable au dirigeant, tranche marginale d'imposition du dirigeant, régime fiscal applicable à l'entreprise.

TVA

La TVA sur l'acquisition ou sur les loyers payés du véhicule de tourisme n'est pas déductible sauf cas particuliers (taxis, VTC, auto-école, loueurs de véhicules...). Hors cas particuliers, la TVA sur les factures d'entretien n'est pas déductible. La TVA est déductible à 80% sur le gazole et l'essence et à 100% sur le GPL et l'électricité.

LIMITATION D'AMORTISSEMENT

Le montant amortissable du véhicule est limité sauf cas particuliers. Le montant amortissable du véhicule peut aller de 9 900 € à 30 000 € en fonction de la quantité de gramme de CO² émis par la voiture. Cette règle est également applicable aux véhicules pris en location ou crédit-bail. L'organisme financeur doit alors fournir annuellement le montant de la quote-part de loyer non déductible.

Pour les véhicules hybrides ou électriques, le montant de la batterie, dès lors qu'il apparaît distinctement sur la facture d'achat et ou de location, n'entre pas dans le calcul de la limitation d'amortissement. Autrement dit, le coût de la batterie est totalement déductible.

TAXE SUR L'AFFECTATION D'UN VEHICULE DE TOURISME A DES FINS ECONOMIQUES

Nous vous invitons à vous reporter à l'article paru dans le numéro



4908 du Journal du Palais pour plus de précisions. Cette taxe est non déductible fiscalement quel que soit le régime fiscal applicable à la société.

PLUS-VALUE

Très souvent, la cession du véhicule de tourisme par la société génère une plus-value. Lorsque le prix de vente est supérieur à la valeur nette comptable au moment de la cession, une plus-value est constatée. Elle sera soumise à l'impôt (IR ou IS), parfois aux cotisations sociales. Dans quelques cas, elle peut être exonérée d'impôt sur le revenu dans le cas des sociétés non soumises à l'impôt société.

AVANTAGE EN NATURE

Dès lors que le véhicule de tourisme est pris en charge par la société du dirigeant, son utilisation pour des besoins étrangers à ceux de la société constitue un avantage

en nature imposable et soumis à cotisations sociales en fonction du régime social applicable au dirigeant.

L'avantage en nature est évalué à sa valeur réelle pour les dirigeants. Il convient alors d'être capable de déterminer le nombre de kilomètres réalisés à titre personnel par rapport au kilométrage total du véhicule. Cela demande donc un peu d'organisation pour justifier du montant de l'avantage en cas de contrôle fiscal ou social.

L'avantage en nature peut également être déterminé selon le mode forfaitaire fixé par le Bulletin Officiel de la Sécurité Sociale mais uniquement pour les dirigeants socialement assimilés à des salariés.

ALLOCATION POUR FRAIS D'EMPLOI

Le dirigeant de société peut être indemnisé par la société pour l'utilisation de son véhicule personnel

pour les besoins de la société.

Il ne s'agit pas, en l'espèce, d'indemniser les kilomètres domicile-travail dont la déduction intervient sur la déclaration de revenus (abattement forfaitaire de 10% ou frais réels) pour les dirigeants de sociétés soumises à l'impôt société ou en déduisant de la quote-part de résultat imposable en BIC, BA ou BNC des dirigeants associés d'une société non soumise à l'impôt société.

Il s'agit d'indemniser le dirigeant pour l'utilisation de son véhicule personnel pour se rendre à ses RDV professionnels. Il est indispensable d'apporter la preuve du nombre de kilomètres parcourus pour les besoins de la société.

Aussi surprenant que cela puisse être, l'indemnisation de l'utilisation pour les besoins de la société du véhicule du dirigeant est déterminée selon le coût d'utilisation réel au kilomètre du véhi-

cule (amortissement en tenant compte des règles de limitation mentionnée ci-avant, coût d'entretien, assurance, carburant). Cela implique d'être capable de calculer le montant du prix de revient du kilomètre et de le justifier en cas de vérification fiscale. L'utilisation du barème kilométrique fourni annuellement par l'Administration fiscale est une mesure de simplification pour les sociétés.

L'allocation pour frais d'emploi versée par la société est déductible du résultat fiscal de la société et est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales pour le dirigeant la percevant.

Est-ce que la société doit prendre en charge le véhicule de tourisme que le dirigeant utilise également à titre personnel ? Pour répondre à cette question qui paraît simple, une étude approfondie réalisée par l'Expert-Comptable de la société est indispensable.

ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

VERSION PAPIER + NUMÉRIQUE
120€



NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

Je m'abonne pour **1 an au prix de 120 €**

Règlement par chèque ou virement

Vous pouvez avoir accès, gratuitement à notre journal sur Internet : <https://journal-du-palais.fr>

Sur notre site, vous retrouverez toutes les informations économiques régionales de notre hebdomadaire enrichies de brèves, d'informations quotidiennes, et d'informations juridiques et fiscales et bien entendu de nos annonces légales qui couvrent désormais les départements de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et de l'Yonne.

Cette version Internet est complétée par une newsletter quotidienne, à laquelle il vous sera juste demandé de vous abonner gratuitement, formellement pour respecter la réglementation sur la protection de la vie privée.



Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessus.

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP _____

Société : _____

M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Activité : _____

Signature : _____

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À : Journal du Palais - Service abonnement - 2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - abonnement.jdp@legalnet.org- www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

leJournalduPalais
LE JOURNAL DU PALAIS - BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Un été en France

Raymond Depardon à Rennes

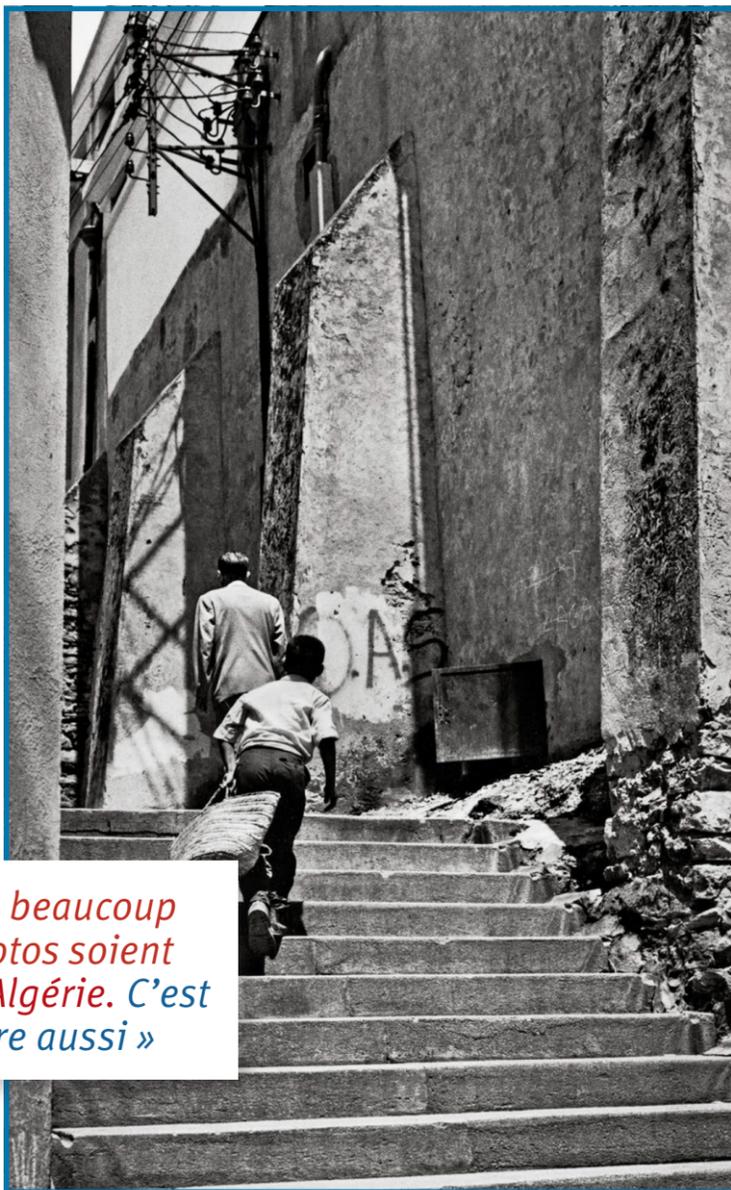
Jusqu'au 5 janvier 2025, Rennes fait la part belle au grand photojournaliste français Raymond Depardon. Une double exposition, avec au Frac Bretagne des clichés de JO, aux Champs Libres des photos prises en Algérie : focus sur cette exposition *Son œil dans ma main - Algérie 1961 & 2019*, pour laquelle le Leica de Depardon a saisi deux périodes : en 1961 au temps de l'indépendance, puis en 2019, quand il est retourné à Alger en compagnie de l'écrivain Kamel Daoud.



La rue, c'est une certaine liberté », indique Raymond Depardon, appareil photo à la main, toujours, un brin nostalgique lors de la visite de son exposition aux Champs Libres à Rennes. Dans les allées de l'exposition, partout, des regards saisissants fixant l'objectif, des postures marquées... « L'idée c'était de faire des photos sans avoir l'air de faire des photos, il fallait aller vite », évoque l'artiste, se remémorant, comme si c'était hier, ses passages en Algérie, ce pays avec lequel il garde des liens étroits, livrant au passage quelques anecdotes.

81 PHOTOGRAPHIES

L'exposition, comptant 81 photographies de l'artiste, est divisée en quatre parcours : Alger, 1961, année pendant laquelle le principe de l'autodétermination de l'Algérie, soumis à référendum en Algérie et en France, est voté par une majorité de Français, ouvrant ainsi la voie à l'indépendance du pays ; Oranie, 1961, pendant les négociations d'Évian, le gouvernement français invite la presse étrangère à un voyage en Oranie, dans l'Ouest algérien. Il s'agit de lui faire visiter un village de regroupement, Magra, dénommé « Village de France », dans le domaine de Oued el-Kheir ; Négociation des accords d'Évian, 1961, les pourparlers entre la France et le Front de libération nationale (FLN) pour mettre fin à la guerre d'Algérie reprennent après le référendum du 8 janvier 1961 sur ordre du général de Gaulle ; Alger et Oran, 2019 : en 2018, Raymond Depardon souhaite éditer les photographies de 1961, en leur adjoignant un point de vue algérien : celui de l'écrivain Kamel Daoud. Trois longs textes de Kamel Daoud et un film de Claudine Nougaret, Kamel et Raymond,



« J'aimerais beaucoup que ces photos soient exposées en Algérie. C'est leur histoire aussi »

revient aussi sur la rencontre entre l'auteur et le photographe.

DES PHOTOS « L'AIR DE RIEN »

Entre le printemps et l'automne 1961, le jeune reporter Raymond Depardon n'a que 19 ans quand l'agence de presse Dalmas l'envoie à plusieurs reprises en Algérie. Il est l'un des rares journalistes à accepter de couvrir cette actualité. Période pendant laquelle il saisit, avec son Leica, des regards, des sourires, des scènes de vie, captant ainsi la tension qui monte dans une ville où la présence de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) se fait de plus en plus menaçante. « Ces photos de rues n'ont l'air de rien, mais elles nous racontent plein de choses, raconte-t-il, pensif. Tout cela m'a ouvert à l'autre, à la tolérance et cela m'a obligé à trouver

cette place qui est parfois difficile au milieu de gens qui souffrent ». Les photos, elles, racontent beaucoup. « En regardant bien, les visages, les postures, les vêtements et l'arrière-plan sont truffés de microdétails », détaille Yves-Marie Guivarch, chargé de programmation. Au-delà des photos de rues chères à l'artiste, l'Histoire et la politique ont toujours été au centre de sa démarche.

L'ALGÉRIE D'AUJOURD'HUI

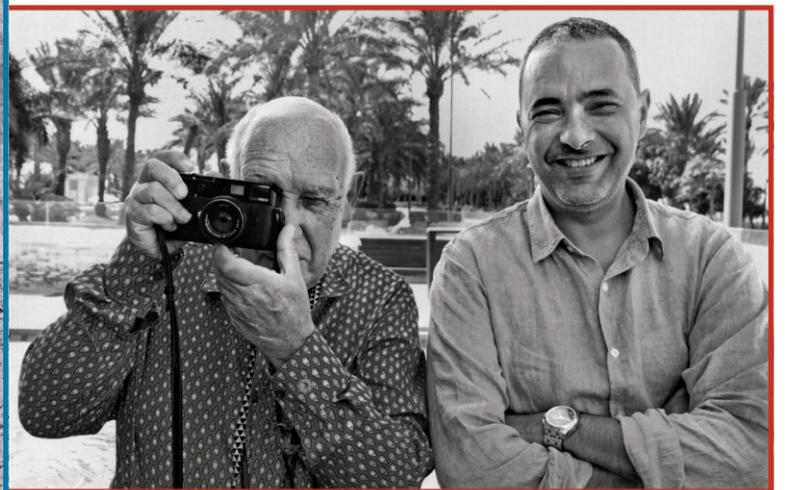
En 2019, alors qu'il souhaite pour la première fois publier ces photographies de 1961, Raymond Depardon réalise un nouveau voyage à Alger. « Nous sommes venus dire bonjour aux gens comme des touristes. La langue française est d'ailleurs un lien entre nos deux territoires », se souvient-il. Après Alger,

il se rend à Oran pour y retrouver l'écrivain Kamel Daoud. De là, naît l'idée d'un livre et d'une exposition réunissant les photos des deux voyages de Depardon et les textes de l'auteur algérien. « Il y a beaucoup de jeunesse et d'espoir à Alger », assure le photographe, exposant même une dernière idée : « J'aimerais beaucoup que ces photos soient exposées aussi en Algérie, c'est leur Histoire aussi, j'aimerais

leur en faire don. »

◆ leschampslibres.fr/expositions/raymond-depardon

PAR SARAH SEDRAOUI,
7 JOURS L'ÉCO DE LA BRETAGNE.
POUR RESOHEBDOÉCO, ASSOCIATION
REGROUPEANT 27 TITRES DE PRESSE
HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE
RÉGIONAUX EN FRANCE.
reso-hebdo-eco.com



Bio express : Raymond Depardon & Kamel Daoud

Photographe et réalisateur français, **Raymond Depardon** naît à Villefranche-sur-Saône en 1942. Il devient photoreporter et réalise de nombreux reportages au Tchad, en Éthiopie, en Écosse, en Afghanistan durant l'invasion soviétique, aux États-Unis... En parallèle de son activité de photographe, il commence à réaliser des documentaires dès 1969. Seul ou avec sa compagne Claudine Nougaret, il réalisera plusieurs films traitant de la Justice (Faits divers, Délits flagrants, 10ème chambre, instants d'audience...), les institutions psychiatriques (San Clemente, 12 jours), mais aussi au monde rural, auquel ce fils d'agriculteurs n'a jamais cessé de s'intéresser (Profil paysans...). Il est, entre autres, lauréat de plusieurs César, du Prix Louis-Delluc, du

Grand Prix National de la Photographie, du Prix Nadar, et a signé la photographie officielle du Président François Hollande en 2012.

Né en 1970 à Mesra, **Kamel Daoud** est un écrivain et journaliste algérien d'expression française, rédacteur en chef du Quotidien d'Oran à partir de 1994, et également chroniqueur dans différents médias et éditorialiste au journal électronique Algérie-focus. Après un recueil de nouvelles, il écrit son premier roman, Meursault, contre-enquête (2015), qui rencontre un immense succès. En 2019, Kamel Daoud est le premier titulaire de la nouvelle chaire d'écrivain de Sciences Po autour de l'écriture créative. Il reçoit le Prix international de la Laïcité 2020.

Essai. La mythique marque américaine repart à la conquête du Vieux continent avec un modèle à batterie ambitionnant de concurrencer les références de la catégorie premium. Un pari.

Cadillac Lyriq, retour 100% électrique

Une Cadillac rose ? Rien de surprenant. Dans les années 50, les opulentes américaines se paraient de couleurs layette et personne ne s'étonnait de croiser un cabriolet Biarritz ou une Eldorado, leurs courbes généreuses habillées d'une nuance Marshmallow. Une Cadillac rose tyrien, suivant le peloton du Tour de France, c'est plus rare. Et intrigant. C'est avec la Grande Boucle qui vient de s'achever que la marque américaine a fait un retour dans notre pays comme voitures officielles de la sympathique et atypique équipe cycliste américaine EF Education First-Easy Post dont le rose des maillots est un des plus remarquables du World Tour. Comme un clin d'œil pour une marque portant un nom bien français et un blason inspiré des armoiries d'Antoine Delamothe-Cadillac, fondateur de la ville de Detroit en 1701, devenue bien plus tard le berceau de l'automobile nord-américaine...

Inédite en Europe, la Cadillac Lyriq bouscule les clichés liés à la marque, considérée comme l'incarnation du luxe à la mode US avec les excès qui s'y rattachent. La Lyriq surprend par sa silhouette épurée s'étirant sur plus de 5 m avec une largeur frôlant les 2 m et une hauteur de 1,62 m. Avec une hésitation derrière ses mensurations « king

size » : s'agit-il d'un SUV ou d'une berline un peu haute ? À moins qu'il ne s'agisse d'un crossover coupé... Peu importe. La Cadillac Lyriq impressionne par son originale calandre chromée « cristal noir » selon la dénomination de la marque ou sa custode inclinée encadrée d'un bandeau lumineux hébergeant notamment les clignotants. « *Un design innovant et audacieux* », résume Magalie Debellis, la directrice de la création avancée de Cadillac.

AMÉNAGEMENT LUXUEUX

L'aménagement intérieur, éclairé par un grand toit panoramique vitré conçu pour absorber plus de 95% des UV, est traité sur le mode premium qu'il s'agisse des fauteuils habillés de cuir Nappa, chauffants, ventilés et massants à l'avant, des matériaux et habillages, du niveau d'équipements d'agrément dont un système Audio haut de gamme AGK Studio composé notamment 19 haut-parleurs, du soin apporté à l'insonorisation avec ses vitres avant en verre acoustique feuilleté ou encore du confort des occupants. La planche de bord se distingue par son immense écran numérique à LED de 33 pouces s'étendant jusqu'à la console centrale. Ses dimensions et son empattement de 3,09 m lui assurent une habitabilité de référence, alors que le volume du coffre de 793 l permet de voyager sans contrainte.



Plus de V8 ronflant sous le capot mais une double motorisation 100% électrique sur les deux essieux, combinant puissance (plus de 500ch) avec une traction intégrale assurant à la fois un passage optimum de ces chevaux sur la route et un comportement routier efficace.

DES ARGUMENTS DE POINTE

Vitesse de pointe de 210km/h, 0 à 100km/h en 5,3 secondes : la Cadillac

Lyriq affiche un niveau de performances appréciable, se combinant avec une autonomie électrique conventionnelle jusqu'à 530 km grâce à la méga batterie de 102 kWh. Il est possible de récupérer 200 km de marge par tranche de 15 minutes sur une borne de charge rapide.

Ces données techniques convaincantes peuvent permettre à Cadillac d'espérer trouver sa place dans le

cercle encore restreint des crossover premium 100% électriques européens.

Depuis le rachat d'Opel par le Groupe Stellantis, General Motors ne faisait plus que de la figuration en Europe à travers les Corvette et Camaro, un duo emblématique mais au volume de vente limité à quelques centaines de voitures à l'échelon continental. Le retour remarqué de Cadillac exprime la volonté d'un

des « big three » historiques de Detroit de se relancer en profitant de l'avènement du tout électrique. La partie est loin d'être gagnée mais la Lyriq a des arguments à faire valoir. À commencer par son design original et sobre. Après avoir consulté le nuancier de la Lyriq, elle n'est pas proposée en rose. Pas encore.

Dominique Marée



Tradition. Retour du Losange dans la cour de l'Élysée : le SUV Renault Rafale coupé devient la voiture officielle de la Présidence de la République, qui l'a inaugurée le 14 juillet lors des cérémonies.

Le nouveau « char » de l'État

Fournisseur officiel de la Présidence de la République : depuis plus d'un siècle, Renault partage ce privilège avec les autres marques françaises. Pour Renault, le début de l'histoire remonte à 1920 lorsqu'une luxueuse Renault 40CV fait ses premiers tours de roues dans la cour du palais de la République. En service pendant huit ans, elle transportera tour à tour Paul Deschanel, Alexandre Millerand et Gaston Doumergue. Depuis, douze présidents de la République ont choisi une Renault pour leurs déplacements officiels. La dernière Renault à remplir ce rôle : un Espace V livré en 2016.

Ce label de voiture présidentielle permet de promouvoir le savoir-faire automobile national en lui offrant une forte visibilité, notamment lors des manifestations officielles à l'image du 14 juillet. C'est à cette occasion que la Renault Rafale présidentielle a fait sa première apparition publique du côté de l'Arc de Triomphe et de l'avenue Foch pour le traditionnel défilé militaire. Le SUV coupé présidentiel qui porte le nom d'un avion de la marque ayant battu des records de vitesse dans les années trente, coiffe

la gamme Renault, synthétise le savoir-faire du Losange et ouvre la voie d'un nouveau design que le constructeur résume en trois mots : « *visionnaire, élégant et audacieux* ». Le modèle destiné à l'Élysée est unique avec ses aménagements particuliers. Habillé d'un bleu « nocturne » exclusif, la Renault Rafale officielle est agrémentée d'une calandre tricolore, de porte-fanions amovibles, de badges bleu-blanc-rouge sur les portes avant et de jantes de 20 pouces spécifiques. Le constructeur reste discret sur les transformations liées à la sécurité, blindage en particulier, tout comme sur sa motorisation. Pour le moment, le haut de gamme est constitué par un bloc E-Tech full Hybrid de 200ch en attendant une version E-Tech 4X4 de 300ch, prévue en fin d'année.

Rouler (presque) dans la même voiture que le Président de la République n'est pas donné à tout le monde. À partir de 45.000 €, les acheteurs d'une Renault Rafale pourront avoir l'illusion d'être aux commandes du char de l'État. Moins les fanions et le chauffeur...

D.M

Essai. L'Alpine A290, le tout premier modèle de la marque 100% électrique, se présente comme la version extravertie de la charmante R5 E-Tech qui fait tourner toutes les têtes...

Comme un parfum de R5 Alpine

Alpine a choisi le cadre prestigieux des 24h du Mans pour dévoiler l'A290, variante sportive de la nouvelle R5 E-Tech. On ne pouvait rêver un plus bel écrin, même si la course a tourné au fiasco pour le duo de protos Alpine qui faisaient leur début dans la Sarthe, contraints de renoncer prématurément sur une double casse mécanique. Le constructeur a annoncé depuis un bon moment que la parenthèse enchantée de la Berlinette A110 se refermerait bientôt au profit d'une gamme exclusivement électrique. Un virage radical dont l'A290 est le premier maillon d'une gamme qui comprendra ensuite un crossover et la nouvelle A110.

Dérivée de la séduisante R5 E-Tech qui arrivera bientôt dans nos rues, l'A290 ressuscite une voiture chère au cœur des amateurs de petites berlines sportives : la R5 Alpine. Appellation un temps remplacée par Renault Sport avant de revenir désormais sous le seul nom d'Alpine... Peu importe ! Le moins qu'on puisse dire est que les stylistes qui ont défini la ligne de cette toute première Alpine électrique n'ont pas fait dans la nuance. Pour être agréable, on considérera qu'elle est extravertie et cherche à impressionner avec son bouclier avant hypertrophié, son diffuseur greffé dans le bas du pare-choc arrière ou ses fausses entrées d'air griffant les flancs des portes arrière. Un clin d'œil appuyé à la R5 Turbo, paraît-il. À l'évidence, on a cherché à « faire course » à l'image des « X » lumineux sur les optiques, supposés rappeler les adhésifs protégeant les phares des voitures de compétition, quitte à dénaturer le dessin originel fort réussi de la R5 E-Tech. On a évité les jantes du concept A290, c'est déjà ça ! L'A290 s'éloigne également de la R5 E-Tech par son gabarit : longueur majorée de 7 cm (3,99 m), largeur augmentée de 5 cm (1,82 m) et hauteur supérieure de 2 cm (1,52 m) et voies élargies de 6 cm : ce n'est pas rien.

180 OU 220 CH ÉLECTRIQUE

À bord, l'A290 reprend de nombreux éléments de la petite Renault, ce qui n'est

pas un défaut. Elle y ajoute une ambiance plus sportive avec son volant à double méplat avec un point repère pour indiquer au « pilote », installé dans son siège baquet, que les roues sont droites. Un « truc » venu de l'univers de la compétition auto, tout comme la télémétrie disponible sur l'écran numérique central, la console entre les sièges inspirée par celle de l'A110, commandant la marche arrière ou le point mort notamment. Autres spécificités : une petite palette rouge à portée de main droite pour disposer d'un surcroît de puissance temporaire facilitant les dépassements ou encore un gros bouton bleu à gauche sous le volant déterminant un des quatre modes de régénération...

Plus sérieux, l'Alpine A290 emprunte à la Berlinette A110 ses liaisons routières et son freinage : train arrière multi-bras, amortisseurs à butées hydrauliques, barres anti-roulis, berceau en alu, étriers Brembo à quatre pistons. Des caractéristiques prometteuses, supposées favoriser son agilité et générer du plaisir au volant tout en assurant un comportement ludique et sain. Le poids, talon d'Achille des voitures électriques, resterait sous les 1.500 kg. C'est beaucoup pour une petite berline de moins de 4 m mais presque raisonnable dans l'univers pachydermique des modèles à batterie.

L'A290 est animée par un bloc électrique issu de la Mégane E-Tech, décliné en deux niveaux de puissance : 180 et 220ch, associé à une batterie de 52kWh (autonomie promise de 380km maxi). Rien d'excusif quand on sait que des SUV électriques sans la moindre prétention sportive affichent des cavaleries autrement plus impressionnantes. Le constructeur annonce un 0 à 100km/h en 6,4 secondes et une vitesse maximum de 160 ou 170 km/h selon le moteur. Une limitation évitant de vider la batterie trop rapidement.

Proposée en quatre niveaux de finition, l'Alpine A290 s'offrira aux amateurs à partir de 38.000 € pour une arrivée prévue sur le marché en fin d'année.

Dominique Marée



Plus longue, plus large, dotées d'excroissances hypertrophiées : l'Alpine A290 ne passe pas inaperçue.

Marché. Où sont les voitures 100 électriques sur le marché de la seconde main ? Au premier semestre, elles n'ont représenté que 2% des transactions.

Occasions électriques : des doutes à lever

Alors que les ventes de véhicules électriques ont totalisé 16,8% (298.000 unités) du marché automobile national en 2023, elles sont très discrètes sur celui de l'occasion. Au premier trimestre de cette année, sur un total de 1,3 millions transactions, on en dénombre seulement 28.682 pour les 100% électriques dont 6300 Renault Zoe. Autre constat : on vend trois fois moins de modèles électriques de seconde main que d'électriques neuves. Exactement l'inverse du marché des voitures thermiques où le volume des occasions est globalement trois fois plus important que celui des immatriculations du neuf. Cela alors même que les transactions de 100% électriques sont en croissance de 70%, contre seulement 2% pour l'ensemble du marché. Ces chiffres suscitent des interrogations auxquelles ont cherché à répondre l'AVERE France, organisme chargé de la promotion de la mobilité électrique, et Mobilians qui réunit l'ensemble des acteurs du secteur.

Cette situation résulte d'une multitude de facteurs qui se conjuguent pour limiter la progression des modèles électriques de seconde main. A commencer par des prix nettement plus élevés que ceux auxquels les clients habituels de l'occasion sont habitués. De quoi inciter

Mobilians et l'Avère à souhaiter des mesures d'accompagnement. Cela confirme que sans aides financières, la voiture électrique, neuve ou d'occasion, est handicapée par ses tarifs. Cette situation tient aussi à la méfiance vis à vis des occasions électriques. Alors que les échanges des thermiques se déroulent entre particuliers dans près d'un cas sur deux, on constate que les clients intéressés par un modèle électrique préfèrent passer par des professionnels pour des raisons de sécurité. Seulement 16% des ventes se font de particulier à particulier pour un modèle à batterie. En outre, près d'un tiers des acheteurs choisissent de financer leur « achat » par le biais d'un système de leasing, un chiffre en hausse constante, alors que 97% des clients d'une voiture thermique optent pour un achat au comptant ou un crédit classique. Un choix qui s'explique par une volonté d'être moins captif de leur véhicule. Signe encourageant, ceux qui achètent une 100% électrique d'occasion, le plus souvent des plus de 50 ans, roulaient déjà au volant d'une 100% électrique précédemment. Cela laisse supposer qu'ils sont satisfaits de leur choix initial.

D.M.

Carlos Liguori. Si c'est au Brésil qu'il a tout appris, c'est en France qu'il utilise dorénavant ses connaissances des saveurs et des arômes. Avec sa « Brigade des épices », il met ses recettes au service des cuisines des professionnels, des industriels comme des particuliers.

Un chef d'entreprise très épicé



Chirurgien-dentiste, telle est la carrière à laquelle se destinait Carlos Liguori. De son propre aveu, il n'avait rien du bon élève jusqu'à débiter sa formation en école d'odontologie dans son Brésil natal. « *Les gestes me semblaient naturels* », se souvient-il. Pourtant, cet homme jovial a fait ses premiers pas professionnels dans l'entreprise familiale fondée par son père Carmino en 1965 : Penina. « *Quand je faisais des bêtises ou pendant l'été, je travaillais dans l'usine de production et transformation d'épices. J'ai vécu ma jeunesse là-bas, au conditionnement, à la production, comme commercial...* » Mais impossible pour le jeune Carlos Liguori d'imaginer un avenir dans l'entreprise en raison d'un accord passé par son père avec son associé selon lequel aucun enfant des fondateurs ne pourrait prendre part à la gestion de l'entreprise...

DES HISTOIRES DE FAMILLE

En 1988, l'associé de son père décède et Carlos Liguori peut rejoindre Penina. Pendant deux ans, il découvre toutes les facettes du monde des épices, un univers qui le passionne puisqu'il allie la cuisine, les voyages, le management. « *Je n'ai jamais su faire les choses en partie, il faut que je fasse tout à fond.* » En 1992, il abandonne, non sans difficulté, sa carrière de chirurgien-dentiste qu'il menait en parallèle et se consacre à Penina.

Pour être le meilleur dans cette nouvelle carrière, il reprend des cours du soir pour obtenir un master en commerce extérieur qu'il enrichit d'un MBA management en alternance entre le Brésil et le Canada. Pendant cette période, il travaille avec son père. « *C'était un génie, un excellent professeur* » insiste-t-il, casquette vissée sur la tête et large sourire aux lèvres. Ensemble, ils font grandir Penina qui produira 5.000 tonnes d'épices par an. En 2010, Carmino Liguori s'éteint sous les yeux de son fils, frappé d'une crise cardiaque au cœur de l'usine. « *Je me retrouve alors avec quatre nouveaux associés, mes frères et demi-frères. Ils n'ont jamais travaillé dans ce secteur*



Depuis les prémices de l'entreprise, Carlos Liguori s'appuie sur Tiffany Schmit, l'étudiante devenue son bras droit. Carlos Liguori et Integral Foods ont été lauréats du réseau entreprendre Bourgogne pour la création de l'activité en 2019 et en 2024 dans la catégorie booster. Crédit : JDP.

alors je me suis barré » raconte-t-il. La famille reste à la tête de Penina mais confie la gestion à un PDG.

L'AVENTURE FRANÇAISE...

Le moment était venu pour Carlos Liguori et sa femme de vivre leur rêve, celui de s'expatrier.

« Je n'ai jamais su faire les choses en partie, il faut que je fasse tout à fond. »

Un projet de procédé de séchage d'herbes aromatiques et une rencontre déclencheront le choix de la destination : Dijon. Dommage pour la famille qui maîtrise l'anglais mais qui, en mai 2014, débarque en France. Très vite, Carlos Liguori crée l'entreprise qui deviendra Integral Foods.

Dès le début, il s'entoure. Tiffany Schmit, étudiante à Agrosup, réalise avec lui son stage de fin d'études. Elle deviendra son indispensable bras droit. « *Elle parlait l'anglais quand je ne par-*

lais pas encore un mot de français, explique-t-il avec son accent ensoleillé. Je me sentais un extraterrestre quand tout le monde discutait à l'heure du déjeuner à la Maison de l'innovation. »

Le projet initial n'aboutira pas mais conduit Carlos Liguori à renouer avec l'univers de Penina.

« *J'ai retrouvé les odeurs et j'ai compris qu'il y avait quelque chose à faire.* » Il se forme alors au marketing digital pour tenter de commercialiser son concept : des épices de qualité présentées en toute transparence. La nouvelle aventure commence avec du paprika de Hongrie sous la marque la Brigade des épices. « *On a lancé la vente en ligne mais ça n'a rien donné.* »

... OU PRESQUE

Un chef dijonnais réputé teste toutefois les produits et en devient le premier ambassadeur. « *Il a parlé de nous à un responsable national de Métro qui nous a contactés. On a saisi cette opportunité incroyable. Fuck off le marketing digital !* » À partir de 2019, les choses se mettent peu

à peu en place : la Brigade des épices s'installe dans les cuisines de restaurants.

Pour accompagner sa croissance, Integral Foods déménage dans de nouveaux locaux à Saint-Apollinaire en mars 2020... « *Avec la Covid, nous*

avons d'abord cru que l'aventure était finie car nos clients restaurateurs ont été touchés mais on a fait preuve de résilience en nous ouvrant aux particuliers. » En parallèle, l'entreprise aux quatre salariés s'ouvre aux industriels avec des mélanges d'épices pour des sauces et du snacking. À l'écoute des tendances, Carlos Liguori conçoit une collection consacrée au barbecue et participe au salon dédié en avril 2024 à Paris : un succès. « *On faisait une vente par minute !* » Le chef d'entreprise estime alors que son projet est assez mature pour retrouver l'univers digital et ouvre une boutique en ligne. Désormais, la Brigade des épices produit 60 à 80 tonnes de mélanges d'épices par an et compte plus de 300 références, 100 % naturelles, en provenance du monde entier. Pour imaginer ses recettes, Carlos Liguori cherche comment magnifier les plats en alliant son expérience, son goût pour la cuisine et « *un petit quelque chose qui ne s'explique pas.* »

NADÈGE HUBERT



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

